

LE DEVOIR

CULTURE

La révolte de Réjean Ducharme contre le conformisme

Page B 7

LE MONDE

Skopje entend «instaurer l'ordre» en Macédoine

Page A 5

Vol. XCII N° 62

LE JEUDI 22 MARS 2001

87c + TAXES = 1\$

Une organisation juive poursuit l'UQAM pour 8,1 millions

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Près d'un an après la résiliation forcée de son entente avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le Torah and Vocational Institute (TAV) retourne devant les tribunaux. Julius Grey en tête, avec une demande d'injonction doublée d'une action en dommages et intérêts évaluée à huit millions de dollars.

Le TAV, une organisation juive, avait conclu avec l'UQAM une entente pour offrir de la formation universitaire générale respectant les besoins particuliers d'une partie de la communauté juive hassidique. L'établissement avait notamment consenti des arrangements particuliers pour la langue d'enseignement — la grande majorité des cours étant offerts en anglais — mais aussi pour la composition des classes, un certain code religieux commandant la division des groupes selon le sexe, hommes d'un côté, femmes de l'autre.

Après un an de fonctionnement, et surtout après sa dénonciation par le Syndicat des professeurs de l'UQAM, l'entente était toutefois résiliée en avril dernier à la suite d'une recommandation de la Commission des études de l'UQAM.

Onze mois plus tard, le TAV revient à la charge devant les tribunaux. Avec le célèbre avocat Julius Grey à leur emploi, les dirigeants du TAV ont déposé, fin février, une demande d'injonction dans l'espoir que la cour ordonne à l'établissement universitaire de respecter ses engagements de départ, permettant l'ins-

VOIR PAGE A 8: UQAM

Non, non et non!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

UN PEU MOINS d'une centaine de manifestants à tête blanche sont venus exprimer leur opposition aux fusions municipales lors du passage du maire de Montréal, Pierre Bourque, à Mont-Royal hier. Emportée par l'enthousiasme, une manifestante qui essayait d'emboîter le pas au maire à son entrée dans un restaurant a raté une marche et est allée atterrir sans mal dans les bras d'un policier. Nos informations sur la campagne électorale en page A 3.

Landry s'attaque à la pauvreté

Le budget Marois recherchera l'équilibre entre les baisses d'impôts et la compassion

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le discours d'ouverture de la nouvelle session que prononcera aujourd'hui le premier ministre Bernard Landry mettra l'accent sur la solidarité sociale et la lutte contre la pauvreté.

Cela n'empêchera pas Bernard Landry de parler davantage de souveraineté que son prédécesseur, Lucien Bouchard, assure-t-on à son cabinet. Mais cet homme politique associé de près à l'économie et aux finances ainsi qu'à l'atteinte du déficit zéro doit rectifier son image et être le premier ministre de tous les Québécois, y compris les plus démunis.

Hier, la vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Pauline Marois, a ainsi

VOIR PAGE A 8: LANDRY

De la vache folle chez les moutons du Vermont?

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

La nouvelle a fait boum aux États-Unis: des agents du gouvernement américain ont saisi hier matin un troupeau de moutons du Vermont soupçonnés d'être contaminés par «une forme de la maladie de la vache folle». Il n'en fallait pas plus pour alerter les médias américains (et aussi canadiens) puisque cela aurait été le premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en Amérique depuis huit ans.

De la vache folle chez les moutons? Il faudrait plutôt parler de la «tremblante du mouton», ou scrapie, une maladie qui n'en est pas à ses premiers ravages en Amérique. La tremblante, comme l'ESB ou la maladie de Creutzfeldt-Jakob chez l'humain, fait partie de la famille des encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST). Ces maladies, qui s'attaquent au système nerveux, se caractérisent par une dégénérescence du cerveau, y favorisant la formation de petits trous jusqu'à lui donner l'apparence d'une éponge. Dans le cas



VOIR PAGE A 8: VERMONT

ÉCONOMIE

Le dollar en chute libre

Page B 1

INDEX

| | | | |
|-------------------|-----|-------------------|-----|
| Annonces..... | B 4 | Monde..... | A 5 |
| Avis publics..... | B 5 | Mots croisés..... | B 4 |
| Bourse..... | B 2 | Météo..... | B 4 |
| Culture..... | B 7 | Sports..... | B 6 |
| Éditorial..... | A 6 | Télévision..... | B 7 |
| Idées..... | A 7 | Tourisme..... | B 4 |

L'été des Indiens

Un pow-wow de 150 jours pour célébrer le tricentenaire de la Grande Paix de Montréal

En 1701, Ville-Marie recevait les chefs de 39 nations amérindiennes pour la signature de ce qui est maintenant connu comme la Grande Paix de Montréal. Trois cents ans plus tard, cet été, qui, pas moins de 150 activités en tous genres vont célébrer l'événement, un des plus importants mais aussi un des plus méconnus de l'histoire de la ville.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

C'est le traité de Versailles de la Nouvelle-France et il est rentré chez lui pour quelques mois. Le document de la Grande Paix de Montréal, signé il y a trois cents ans, a été dévoilé hier, au musée Pointe-à-Callière, avec tous les honneurs dus à un pareil concentré d'histoire. «Ratification de la Paix», annon-

ce l'incipit du manuscrit daté du 4 août 1701, placé sous verre, «faite au mois de septembre dernier, entre la colonie de Canada, les sauvages ses alliés, et les iroquois dans une assemblée générale des chefs de chacune de ses nations...»

Trente-neuf chefs au total. Le scribe a retranscrit les paroles solennelles prononcées

VOIR PAGE A 8: PAIX



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Des autochtones examinent l'original du traité de la Grande Paix de Montréal exposé au musée Pointe-à-Callière.

Charbonneau se trompe de cible, dit Beaudoin

La ministre refuse de rendre publics les documents sur les négociations de la Zone de libre-échange des Amériques

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Pressée par le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, de rendre publics les documents en provenance d'Ottawa sur les négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, a dit qu'elle n'en fera rien tout en accusant son collègue député de faire fausse route.

«Il se trompe de cible», a dit Louise Beaudoin au cours d'un point de presse hier. La ministre a répété que les députés membres de la Commission des institutions pourront consulter les textes de 900 pages que lui a remis le ministre fédéral du Commerce international, Pierre Pettigrew. Cette consultation se fera à huis clos et aura lieu avant Pâques, donc avant le Sommet des Amériques, qui se déroulera du 20 au 22 avril, a-t-elle précisé.

«Nous ne sommes pas propriétaires de ces textes», a dit Mme Beaudoin. «Je ne prendrai pas la responsabilité qui n'est pas la nôtre.» La ministre a demandé à M. Pettigrew de rendre publics ces textes qui décrivent les positions des divers pays américains dans

VOIR PAGE A 8: BEAUDOIN

ACTUALITÉS

Manning retourne dans ses terres

Page A 4



Avec

JOSEPH
Blanchette



À ne pas manquer tous les vendredis dans LE DEVOIR

LES ACTUALITÉS

Xénotransplantation

Des questions difficiles posées aux Canadiens

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Seriez-vous prêt à recevoir un cœur de porc si le manque d'organes humains vous condamne à une mort certaine? Doit-on permettre l'élevage d'animaux pour produire des organes destinés à l'être humain? Jusqu'où doit-on aller pour sauver une vie?

C'est à ce type de questions existentielles que devront répondre les Canadiens lors des consultations nationales qu'amorcera Santé Canada samedi prochain sur la xénotransplantation. Ce vaste coup de sonde national, qui débutera cette fin de semaine à Saskatoon et fera escale à Québec au mois de juin, doit servir à déterminer la position du Canada en matière de xénotransplantation.

Car au moment où les recherches s'accroissent dans ce domaine, le Canada n'a toujours pas fait son nid en ce qui concerne la transplantation d'organes, de cellules ou de tissus animaux chez l'humain. Des porcs transgéniques ont déjà été importés des États-Unis et de la Grande-Bretagne par des sociétés pharmaceutiques basées au Canada, intéressées à entreprendre des recherches sur la xénotransplantation. En attendant que le Canada ébauche une position, ces animaux sont pour l'instant placés sous l'aile de l'université de Guelph.

Plusieurs pays, à la demande du Conseil européen, ont quant à eux décrété, en 1999, un moratoire sur ce type de greffe d'ici à ce que cette technologie soit dûment évaluée et que des lignes de conduite aient été adoptées. «La xénotransplantation pourrait devenir une réalité beaucoup plus rapidement que ce que pensent la plupart des gens. Il faut donc savoir ce que le public pense de cette question. Notre travail est d'écouter, de fournir de l'information, car nous n'avons pas nous-mêmes de réponse toute faite aux questions que soulève la xénotransplantation», a affirmé hier le Dr Heather Ross, cardiologue et coprésidente du comité consultatif formé par Santé Canada.

La xénotransplantation consiste à transplanter des cellules, des tissus ou des organes vivants d'une espèce animale à des êtres humains. C'est le manque chronique d'organes humains destinés aux greffes qui a fait resurgir, ces dernières années, l'intérêt pour la xénotransplantation, une idée apparue il y a près d'un siècle. Des 180 000 personnes en attente d'une greffe d'organe dans le monde, seulement les tiers obtiendront un organe avant que la maladie ne les emporte. Au Canada, 3500 personnes attendent une greffe.

On espère aussi pouvoir utiliser certaines cellules spécifiques de porc ou de fœtus de porc pour traiter des maladies chroniques, comme le Parkinson ou le diabète. Même si on a réussi, au début des années 60, à maintenir des patients en vie pendant de courtes périodes (de quelques jours à deux mois) grâce à des greffes de reins de singe, de babouin ou de chimpanzé, les obstacles posés par la xénotransplantation sont toujours nombreux. D'abord, les risques de rejet, omniprésents lors de greffes normales, sont décuplés lors de greffes d'organes d'animaux. Les recherches actuelles se concentrent d'ailleurs sur la production d'animaux transgéniques comportant des gènes humains, dont les organes seraient plus facilement acceptés par le système immunitaire humain.

Plus encore, l'épizootie de fièvre aphteuse et de vache folle qui fait toujours trembler l'Europe rappelle que le problème des infections transmises de l'animal à l'humain constitue le plus grand risque posé par la xénotransplantation. On craint que des virus animaux ne profitent de cette occasion pour sauter la barrière des espèces et se répandre chez l'humain, comme ce fut le cas pour le sida et la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

En marge de ces consultations et d'un vaste sondage d'opinion, Santé Canada attend aussi les conclusions d'un comité d'experts qui, pour sa part, doit ébaucher des normes de pratique et d'éthique dans ce domaine de recherche.

Vivre son deuil

Coup sur coup, Les Petits Frères des pauvres ont perdu Jean Besré et Juliette Huot

En l'espace de quelques jours, Les Petits Frères des pauvres sont devenus orphelins. Ils ont perdu leurs deux porte-parole: Jean Besré et Juliette Huot. Pour aider à combler ce vide, l'organisme de charité a tenu hier une journée portes ouvertes.

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

La maison de la rue Garnier grouillait de vie hier après-midi. C'est que le quartier général des Petits Frères des pauvres accueillait ceux qui voulaient rendre hommage aux comédiens Jean Besré et Juliette Huot, tous deux décédés la semaine dernière.

Partout sur les murs, des photos de Juliette Huot témoignaient de la carrière, de la vie et de l'engagement social de la comédienne. «C'est un gros coup, Juliette, c'est la mère des Petits Frères des pauvres au Québec», raconte la responsable des relations avec les médias, Sophie Aubry.

Les Petits Frères sont nés en France en 1949 et au Québec en 1962. La même année, Juliette Huot décide d'adopter la cause et en devient par la suite la marraine à vie. L'organisme vient en aide aux personnes âgées de 75 ans et plus qui sont isolées et qui n'ont pas de liens affectifs en leur offrant des repas, des visites à domicile et, surtout, de la compagnie. Et cet accompagnement se fait jusqu'à la toute fin.

C'est sous l'influence de Mme Huot que Jean Besré a accepté de devenir porte-parole de l'organisme en 1993. En tout, Les Petits Frères comptent 650 bénévoles s'occupant de 600 aînés à travers le Québec. Cela se traduit chaque année par 13 700 visites, 8700 repas, 1400 grands dîners de Noël et de Pâques, 760 dîners d'anniversaires, 2500 jours de vacances à la campagne et 2000 sorties et activités spéciales.

Fraîchement coiffée et ma-



Rita De La Caire, 87 ans, a voulu partagé la douleur des Petits Frères des pauvres.

quillée, confortablement assise et la main appuyée sur sa canne, Rita De La Caire a fait fi de ses douleurs aux jambes pour montrer sa solidarité. La dame de 87 ans est, depuis deux ans, l'une des 400 «vieux amis» montréalais de l'organisme.

«Avant de connaître Les Petits Frères des pauvres, j'étais toujours seule, confie-t-elle, émue. Je passais Noël, le jour de l'An, Pâques et ma fête toute seule. [...] Avant, c'était comme si personne ne se souvenait de moi, comme si je n'existais plus, comme si j'avais été oubliée.»

Depuis qu'elle est sous l'aile des bénévoles de l'organisme, la vie de Rita a changé. «Je sors au moins une fois par mois pour un bon repas, dit-elle fièrement. J'ai l'impression d'être aimée et appréciée. J'ai l'impression

de revivre. Je vous jure que, si je gagnais à la loterie, je ferais tout un don!»

La disparition soudaine de Jean Besré et de Juliette Huot a ébranlé rudement l'organisme, qui compte sur les dons pour financer ses activités. Qui prendra la relève? «C'est un peu trop rapide pour le dire», admet Sophie Aubry. «On est en état de choc, on doit commencer par vivre ce moment de deuil.»

Mme Aubry souligne cependant avoir déjà reçu des propositions de soutien. Le président de l'Union des artistes, Pierre Curzi, lui aurait d'ailleurs indiqué que les artistes étaient très favorables à la cause de l'organisme. «Nous examinerons les propositions quand le temps se présentera», indique Sophie Aubry.

Les policiers racistes? Un mythe!

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Racistes, les policiers? Ni plus ni moins que le reste de la population.

Les conférenciers qui ont pris la parole hier dans le cadre d'un atelier sur le racisme dans la police ont refusé de jeter le blâme sur les forces de l'ordre pour les relations tendues qu'elles entretiennent parfois avec les communautés culturelles.

Tout en reconnaissant que le racisme est bel et bien présent dans les rangs policiers, le criminologue Jean-Paul Brodeur dit avoir remarqué de nets progrès à la SQ et au SPCM au cours des dernières années.

Le racisme n'est pas une déviance systémique au sein de la police. Sur une base individuelle, des policiers succombent par contre au racisme après avoir vécu de mauvaises expériences personnelles. C'est pourquoi les conférenciers réunis hier ont formulé un plaidoyer en faveur du retour à des relations humanisantes entre les hommes en bleu et ceux de couleur.

Il faut amener le policier à prendre conscience de sa propre identité avant de l'envoyer à la rencontre d'une société multiethnique, estime André Jacob, professeur à l'École de travail social de l'UQAM. Une façon d'y parvenir est d'amener les agents à parler de leurs bonnes et mauvaises expériences personnelles avec les minorités ethniques. «La personne doit être amenée à voir sa propre histoire, comprendre son propre cheminement et ses propres comportements», estime M. Jacob. Il faut lui permettre de développer son jugement.

La méthode axée sur la prise de conscience est en vogue aux États-Unis. Et elle réussit lorsque ce sont des policiers qui l'adoptent, rappelle Jean-Paul Brodeur. À titre d'exemple, Jim Curran, un ancien policier de New York, a mérité une place dans le palmarès des 100 personnalités les plus innovatrices du magazine *Time*. Curran a mis en place un programme pour renverser des années de mauvaises pratiques policières. Il met sur la table ses expériences les plus humiliantes dans la police et demande aux autres d'en faire autant, raconte le *Time*. Ses cours se situent à mi-chemin entre la thérapie et la confession. Ils produisent leur effet parce que la plupart des policiers veulent donner un sens positif à leur travail.

Cela étant, il reste encore des zones grises au Québec. Les gestes de discrimination commis par des agents en devoir ne font l'objet d'aucune recension officielle. Autrement dit, il est impossible de mesurer l'ampleur du phénomène. Le Commissaire à la déontologie policière essaie présentement de mettre en place un nouveau système de traitement des plaintes qui pourra refléter la réalité du racisme.

Meurtre par compassion?

Un examen psychiatrique est demandé

PRESSE CANADIENNE

Rachel Capra-Craig devra être examinée par un psychiatre de l'Institut Pinel au cours des prochains jours afin de déterminer si elle est apte à comparaître pour être formellement accusée du meurtre de sa fille handicapée de 14 ans.

Elle a fait une brève apparition, hier en début d'après-midi, devant la juge Michèle Toupin, de la Cour du Québec, sans qu'aucune émotion n'apparaisse sur son visage.

C'est son avocat Marc David qui a demandé cette évaluation psychiatrique. Il a été convenu de

revenir en cour le 4 avril.

La femme de 46 ans, plutôt frêle, aux cheveux très noirs, semblait bien pâle quand elle a été emmenée par les gardiens devant la juge. La juge lui a d'emblée dit qu'elle pouvait s'asseoir.

Mme Capra-Craig n'a à aucun moment cherché à croiser le regard de son mari, James, qui se trouvait dans la salle. Celui-ci, annonceur-réalisateur à Radio-Canada International, était accompagné d'un homme et d'une femme. À sa sortie de la salle d'audience, d'un ton très doux, il a indiqué aux journalistes qu'il ne voulait faire aucun commentaire.

Des accusations de meurtre prémédité de sa fille Chelsea pèsent sur Rachel Capra-Craig. Chelsea était atteinte du syndrome de Rett, une maladie touchant la psychomotricité et le développement cognitif, un état qui nécessite des soins constants.

Les policiers ont rapporté que Mme Capra-Craig a fait boire un cocktail de médicaments à sa fille et qu'elle a ingurgité ce même mélange par la suite. À son arrivée à la maison, après son travail, lundi, M. Capra-Craig a fait la terrible découverte. Il s'est rendu chez un voisin pour demander de l'aide.

JACQUES-BOUCHARD
Le français dans la publicité 2001
www.prixjacques-bouchard.qc.ca

L'Office de la langue française félicite les agences de publicité lauréates des prix Jacques-Bouchard, le français dans la publicité, 2001.

Catégorie télévision
Bos

Catégorie imprimé
La souris masquée
Graphisme

Catégorie slogan
Bos

Catégorie Internet
rebelles.com

Québec Office de la langue française

CLUB 402 HOMME

Notre collection printemps-été est arrivée.

Achetez directement de l'importateur les grandes marques de costumes fabriqués en **ITALIE** : au bas prix de **499 \$ le costume**

Tailles du 36 au 50, court, régulier, long.

Tissus signés :
- Cerruti 1881
- Zegna - Marzotto
- Zignone - etc.

Prêt à porter pour hommes

miniman

BOULIQUE
Les Enfants Des Longs Champs

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité à l'étage

1007, RUE LAURIER OUEST
OUTREMONT
TEL.: 274-2442

CLUB 402 HOMME

Notre collection printemps-été est arrivée.

Achetez directement de l'importateur les grandes marques de costumes fabriqués en **ITALIE** : au bas prix de **499 \$ le costume**

Tailles du 36 au 50, court, régulier, long.

Tissus signés :
- Cerruti 1881
- Zegna - Marzotto
- Zignone - etc.

Prêt à porter pour hommes

miniman

BOULIQUE
Les Enfants Des Longs Champs

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité à l'étage

1118, rue Ste-Catherine Ouest
2^e étage, Montréal
(514) 861-3636

Boulevard Laramée-McConnell, à Hull

Les citoyens essuient un revers

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

La Cour supérieure n'a pas empêché cette semaine le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de démarrer l'audience prévue dans le dossier du boulevard Laramée-McConnell, à Hull, malgré le dépôt devant elle de documents du ministère de l'Environnement reconnaissant explicitement que l'étude d'impact du promoteur, le ministère des Transports du Québec, est incomplète sous plusieurs aspects, y compris au chapitre le plus important, soit celui de la justification et des solutions de rechange.

Le juge Jean-Louis Léger a en effet refusé d'accorder l'injonction interlocutoire provisoire que réclamaient devant lui deux riverains du futur boulevard controversé, alléguant qu'ils pourraient obtenir réponses à leurs questions durant les audiences ou en contestant l'éventuel décret d'autorisation du projet.

Le magistrat a toutefois fixé à mercredi prochain l'audition de la demande d'injonction interlocutoire présentée par les requérants, qui pourront alors plaider leur droit d'obtenir une audience sur un dossier dont la justification et les impacts ont été préalablement identifiés conformément aux règles de l'art, de l'éthique et de la loi. Mais, ironie du sort, la période de questions de l'audience du BAPE, qui se termine ce soir à Hull, est celle qui aurait permis aux requérants de remettre en question les volets non couverts par l'étude d'impact du promoteur, selon l'analyse du MENV. Les citoyens ne pourront pas davantage traiter dans leurs mémoires prochainement les sujets que le promoteur aura omis de traiter, ou qu'il aura traités de façon incomplète, selon les analyses de l'Environnement. Quant à la possibilité de contester un éventuel décret d'autorisation, les citoyens ont peu de chances de jamais l'obtenir, soulignait en 1993 la Cour supérieure dans le dossier du lac Robertson, sur la Côte-Nord, tant est totale la discrétion accordée à cette étape au conseil des ministres.

Le projet Laramée-McConnell a été ressuscité par le ministère des Transports l'été dernier après avoir fait l'objet d'une audience à la fin des années 80. Le BAPE avait alors déploré le caractère incomplet de l'étude d'impact, dont plusieurs parties ont été déposées à nouveau l'automne dernier. Les Transports ont finalement échoué dans leur tentative d'obtenir un feu vert automatique pour leur nouvelle version du projet. Mais obligés de se soumettre à un nouvel examen public, ils ont répondu de façon incomplète aux questions soulevées par la directive du ministère de l'Environnement. Ce dernier a néanmoins jugé l'étude d'impact suffisante pour déclencher une audience, moyennant compléments d'information éventuels, ce qui obligera les citoyens à se prononcer sur un projet aux impacts indéfinis sous plusieurs aspects.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CONCOURS



Pour participer vous adressez au responsable du concours de votre collège



Jean Dion

Quand vous aurez fini de rire

Cher M. Chrétien, que puis-je dire d'autre, vous me voyez fébrile. Dans moins d'un mois, j'aurai l'occasion, professionnellement, de me rendre au Sommet des Amériques, dans la charmante ville de Québec, vous savez, celle-là même dont la portion qui fait partie du patrimoine mondial de l'UNESCO sera constellée de clôtures et de barbelés afin d'éviter qu'on ne dérange les gens sérieux en train de remettre un peu d'ordre dans ce monde tout croche. Il va se passer des choses, et c'est plus fort que moi, comme une urgence de vivre à plein au moment où l'Histoire se fait, quand il se passe des choses, la fébrilité me gagne.

Vous-même savez qu'il s'en passera. Sinon, vous n'auriez pas perdu tant de temps à assigner tant de police et tant d'armée à la quiétude des lieux publics, à dresser un périmètre de douze pieds de haut (bon, bien sûr, un périmètre ne peut pas être haut, il a surtout tendance à être long, mais on se comprend), à vider la prison pour accueillir les citoyens que leur cagoule aveugle et qui ne peuvent donc voir que la mondialisation est d'abord et avant tout bonne pour eux. D'ailleurs, à ce sujet, une suggestion: pourquoi ne pas répandre la pratique et créer un réseau de sites d'hébergement à prix modiques financé par l'État? On pourrait appeler ça «la géologie du passant».

Comment, vous n'avez pas d'argent pour ça? Ce n'est pas ce que ma calculatrice me susurre dans le creux de l'épaule. N'est-ce pas avant-hier à peine que vous avez défendu la présence de commanditaires au sommet en disant qu'ils aidaient à financer les petits fours et les crêmettes pour le café et que vous ne vous excusiez pas d'épargner les deniers des contribuables? Il y en a donc, du fric. A moins, j'y songe, que vous ne l'avez refilé au surplus de la caisse d'assurance-chômage ou affecté à des limousines pour vos secrétaires d'État?

Puisque nous sommes sur le sujet des commanditaires, je tiens du reste à vous remercier. Vous l'avez dit, les entreprises qui peuvent s'offrir ce genre de billet d'entrée sont de «bons citoyens» qui méritent qu'on les récompense un peu de temps à autre. Et la fiscalité des entreprises, d'évidence, ne suffit pas. Tenez, il y a quelques jours, je suis allé assister à une conférence du prof Léo-Paul Lauzon, de l'UQAM. Aimez-vous le prof Lauzon autant que moi? C'est sûr, il laisse échapper un juron de loin en loin, peut-être est-ce pour cette raison qu'on ne l'invite pas très souvent à l'émission *Capital actions* mais peut-être est-ce pour une autre raison, il dit qu'il a appris ça de Michel Chartrand, mais il suit des cours de techniques de respiration et il consulte un thérapeute afin de ne pas trop s'énerver devant le scandale.

Le prof Lauzon a aussi des acétates. D'autres, dit-il, vivent pour la gloire, la fortune, le prestige, les femmes; lui, c'est pour ses acétates. Et ils en disent beaucoup, ses acétates, sur comment marchent les impôts dans ce pays. Enfin, je n'entrerai pas dans les détails, mais j'ai une propension naturelle à croire le prof Lauzon beaucoup plus que vous. Ne le prenez pas mal. Surtout que le prof Lauzon doit être aux anges de voir le sommet permettre aux entreprises de redonner un peu au système ce que le système leur a tant apporté.

En plus, vous dites bien que les commanditaires ne participent pas aux discussions. Ça, on le savait déjà: eux et leurs congénères sont les teneurs. Ils n'ont pas besoin d'y être pour en être, si vous voyez un peu là où je veux en venir. C'est pour eux que vous faites tout ça. Et il est bien connu que lorsqu'on veut faire un beau cadeau à quelqu'un, on ne l'emballage pas devant lui, non?

Ils ne prendront pas part aux discussions. Ils ne serviront qu'à faire de la figuration. Il y aura tellement de monde dans les réceptions qu'ils n'arriveront à parler à personne ayant une quelconque importance. Et c'est là, monsieur le premier ministre de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, que je vous rejoins parfaitement: une compagnie qui paie 500 000 \$ pour ne parler à personne, moi, j'appelle ça un sacré bon citoyen.

Je me souviens du fougueux chef de l'opposition que vous étiez. Votre parti s'était vigoureusement opposé au libre-échange puis, flairant le vent comme il a l'habitude de le faire, s'est limité à demander des modifications à l'accord conclu. Vous avez été élu avec ce programme, puis vous avez déclaré la question réglée sans avoir pour l'essentiel obtenu les changements exigés. Alors que la mondialisation tombait de nulle part, vous êtes devenu un champion du libre-échange. Aujourd'hui, vous ne semblez plus vivre que pour ça. Ça et la fâcheuse tendance, affirmée par trop d'années de pouvoir sans trop de partage, à donner l'impression que vous prenez les gens pour des imbéciles.

Si elle est si bonne pour tout le monde, cette ZLEA, pourquoi tant de cachotteries? C'est bizarre, à votre place, si j'avais un plan génial pour la prospérité collective, je m'empresserais d'en imprimer 30 millions d'exemplaires (les commanditaires se bousculeraient aux portes même s'ils n'avaient le droit de parler à personne) et j'irais les livrer porte à porte. Pourquoi vous ne rendez pas publics les documents? Parce que vos collègues jusqu'à la Tierra del Fuego — sauf Castro qui, apprend-on, est le seul chef de gouvernement de tout le continent à ne pas se doubler d'un héros de la démocratie, ha ha — ne veulent pas? Et après? Vous avez peur qu'ils vous regardent de travers? Qu'ils vous mettent à l'amende? Qu'ils vous déportent? Que dans le communiqué final du sommet ils donnent leur appui à Stockwell Day? Pourquoi cette continuelle atmosphère de complot? Qu'avez-vous donc à cacher?

Je sais bien que trop d'années de pouvoir sans trop de partage contribuent à créer un environnement particulier où on se plaît à savoir ce que tous les autres ignorent. Mais serait-ce trop vous demander de nous dire, quand vous aurez fini de rire, ce qu'il y a de si drôle là-dedans?

jdion@ledevoir.com

C'est pas du cinéma!

Gérald Tremblay dénonce l'état de délabrement de Montréal en posant devant les édifices de la Redpath... maquillés pour les besoins d'un film

Les équipes de cinéma et le candidat à la mairie Gérald Tremblay s'arrachaient les bâtiments délabrés, hier à Montréal, pour faire leur spectacle. Pendant ce temps, Pierre Bourque remettait en doute la pertinence d'accorder à ses citoyens le droit aux référendums.

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Gérald Tremblay a lancé hier sa tournée préélectorale des futurs arrondissements de la nouvelle ville de Montréal en dénonçant la dégradation de plusieurs immeubles sous l'administration Bourque. Ces bâtiments, a-t-il déclaré, «sont à l'aménagement de nos quartiers ce que sont les nids-de-poule à nos rues.»

De passage dans les quartiers du Sud-Ouest, il a posé pour les caméras devant l'ancien édifice industriel de la Redpath Sugar, à l'abandon depuis des années. «Ca, c'est la vision de Montréal après sept ans d'administration municipale. Est-ce que c'est ça que l'on veut?» a-t-il demandé devant des bâtiments sérieusement délabrés où s'activait... une équipe de techniciens affectée au tournage d'un film pour lequel on avait maquillé lesdits bâtiments pour les rendre plus inquiétants!

Tournage ou pas, le candidat à la mairie estime que le piteux état du secteur est attribuable au penchant marqué de l'administration Bourque pour les négociations à la pièce avec les promoteurs immobiliers et à son manque total de considération à l'égard de l'opinion des citoyens. Il a répété que, s'il est élu, sa priorité sera de donner à la ville des règles d'urbanisme rigoureuses après de vastes consultations publiques.

Témoignage éloquent de l'âge d'or industriel du canal de Lachine, le complexe de la Redpath a fait l'objet d'âpres débats, à la fin des années 1990, entre la Ville et des groupes de citoyens et de défense du patrimoine. En dépit de nombreuses protestations et contre-propositions, la Ville a vendu la dizaine de bâtiments à un promoteur privé qui projette d'en faire des condominiums. Depuis, rien ne s'est apparemment passé.

Quant à la désolation qui régnerait présentement, selon Gérald Tremblay, dans le Sud-Ouest, elle aurait fait place depuis déjà quelques années à un nouveau dynamisme, à en croire le Regroupement pour la relève économique et sociale du Sud-Ouest (RESO), attribuable en partie à l'investissement de 80 millions



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gérald Tremblay avait convoqué la presse devant la Redpath... où une équipe de cinéma s'affairait.

de dollars dans la revitalisation du canal de Lachine par les gouvernements municipal et fédéral.

Se disant depuis des semaines empêché de commenter les décisions de la Ville en matière de consultation publique, Gérald Tremblay a d'autre part prié le maire de Montréal de le libérer de l'engagement de confidentialité qu'il a contracté à ce sujet en acceptant de présider, l'été dernier, la commission consultative sur la consultation publique.

«Je n'ai jamais attaché M. Tremblay, a ironisé hier Pierre Bourque. S'il a besoin d'être libéré de quelque chose, il n'a qu'à m'envoyer une lettre.» Quant à la Redpath, il estime que son adversaire a bien mal choisi son exemple. «Si ces bâtiments-là sont délabrés, c'est parce que l'administration Doré les a laissés abandonnés pen-

dant des années. Il fallait 20 millions pour les rénover et l'on n'était pas intéressé à investir là-dedans pour en faire un musée dont il aurait fallu par la suite éponger les déficits. Aussi, on a trouvé un investisseur privé qui fera les restaurations à ses frais et qui paiera en plus des taxes.»

Le maire à d'autre part répété les doutes qu'il avait exprimés la veille sur les dispositions de la loi 170 accordant le droit de recours aux référendums dans les futurs arrondissements issus de la présente ville de Montréal. «Je veux d'abord comprendre comment ça va marcher avant de me prononcer, a-t-il déclaré. C'est une chose d'accorder ce droit à des arrondissements de 10 000 habitants, c'en est une autre lorsqu'ils sont 125 ou 160 000. Je ne voudrais pas que ça devienne un frein au développement économique.»

EN BREF

Un avertissement de Denis Desautels

(Le Devoir) — Le Vérificateur général, Denis Desautels, craint qu'Ottawa enfrenne l'esprit de la loi de l'assurance-emploi en laissant les surplus du compte s'accumuler au delà de ce qui est nécessaire pour assurer la viabilité du programme, comme l'exige la loi, et en maintenant, par ricochet, les cotisations à un niveau trop élevé. «Le solde du [compte] a poursuivi sa croissance et il devrait dépasser 35 milliards de dollars d'ici la fin du mois. À ce niveau, il me serait très difficile de conclure que l'esprit de la loi est respecté», a-t-il dit hier devant le comité parlementaire qui étudie des modifications à la loi. Le projet prévoit suspendre la méthode actuelle de fixation des taux qui exige de tenir compte de l'ampleur du surplus. Pour 2002 et 2003, le gouvernement aura plein pouvoir. M. Desautels critique déjà le manque de transparence du système et le fait que le gouvernement se soit «écarté de cette méthode depuis quelques années» sans dévoiler ses nouveaux critères. Le Vérificateur juge par conséquent cette suspension inutile et pense que le gouvernement aurait pu maintenir le statu quo le temps de revoir le système actuel. «Malgré le manque de clarté de l'article [actuel], nous pensons qu'il serait plus clair que sous le régime prévu dans le projet de loi», soit la suspension, a-t-il commenté.

C'était un 29 février

(PC) — Les partis d'opposition sont revenus à la charge hier aux Communales, mettant en doute la véracité d'une lettre produite par le commissaire à l'éthique relati-

vement au dossier de l'Auberge Grand-Mère. Selon le chef conservateur, Joe Clark, la lettre des actionnaires du club de golf est délibérément «évasive». «Elle indique qu'un transfert des actions avait été approuvé mais elle ne dit pas qu'un transfert des actions a eu lieu», a dit le chef conservateur, qui trouve pour le moins curieux qu'on y avance une date fictive. Dans cette lettre signée de la main de l'avocat du club de golf, Pierre Paquet, on y indique que Victoria Donohue Marcotte a été nommée le 29 février 1995 au conseil d'administration de la société (du golf) suite au décès de son mari, James Marcotte... Ce dernier est décédé le 10 juin 1994, selon une source près de la famille. Or il s'avère que cette date du 29 février 1995 n'existe tout simplement pas puisque l'année 1995 n'était pas une année bissextile, a fait remarquer M. Clark aux journalistes, sourire en coin.

Un zèle douteux

(PC) — Le président de la CSN, Marc Laviolette, a affirmé hier que la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada ont conseillé aux propriétaires de flottes d'autobus de s'abstenir de louer des véhicules à des groupes de manifestants qui souhaitent se rendre à Québec lors du Sommet des Amériques en avril. «La SQ ou la GRC, a précisé M. Laviolette, ont soit réservé l'ensemble des parcs d'autobus, soit découragé les propriétaires de flottes de nous louer, prétendant que le risque qu'il y ait du grabuge est très élevé.» Le chef syndical a expliqué qu'il a été surpris d'apprendre que les dirigeants des corps policiers, qui assureront la sécurité au Sommet des Amériques, se prétaient à une telle démarche.

Depuis 1979

CENTRE DE PSYCHOLOGIE

Gouin

35 psychologues, membres de l'O. P. Q.

Services personnalisés en consultation et thérapie pour enfants, adolescents, adultes et couples

Évaluation, dérogation, orientation scolaire et professionnelle

Expertise psycho-légale (matrimoniale, criminelle, civile)

P. A. E., C. S. S. T., I. V. A. C., Adoption internationale

39 boul. Gouin Ouest, Montréal 514 331-5530



Carole LEBEL
Annie PELLETIER
Sous la direction de
Carole LEBEL

Intersection
Manuel de l'élève A

Mathématiques au
primaire.

LIDEC inc.

(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies

Living.com VENTE DE FAILLITE

Maynards a été mandaté par la cour américaine des faillites pour conduire une vente de faillite des actifs de la compagnie Living.com. Ce site internet vendait des meubles haut de gamme et accessoires de cuisine, salle de bain et de décoration.

PETITS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS • ARTICLES DE CUISINE • ACCESSOIRES DE MAISON • LITERIE • SERVIETTES • LINGE DE MAISON

VASTE CHOIX PROVENANT DES PLUS GRANDES MARQUES

PETITS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS: KitchenAid • Briel • Krups • Cuisinart • Delonghi • Braun • Bunn • LITERIE: Waterford • Martex • Royal Sateen • Fieldcrest • Harman • Wamsutta • Crown Crafts • Sheridan • Royal Palace • Joseph Abboud • ARTICLES DE CUISINE: Colphalon • Anolon • Circulon • Chantel • LeCreuset • KitchenAid • J.A. Henckels • Sabbatier • LINGE DE MAISON: Royal Velvet • Martex • Avanti • Wamsutta • Grand Patrician • Dundee • Joseph Abboud

2 000 000 \$ EN INVENTAIRE MAINTENANT RÉDUIT DE

25% à 60% de rabais

ENSEMBLE DE SALLE À DINNER • SALON • CHAMBRE BUREAU DE TRAVAIL • LAMPES • CADRES • CARPETTES

PROVENANT DES PLUS GRANDS MANUFACTURIERS
Lexington • Stanley • Hooker • Broyhill • Klausner • Riverside • Natuzzi • Pulaski • Keller

4 000 000 \$ EN INVENTAIRE MAINTENANT RÉDUIT DE

40% à 50% de rabais

LA VENTE DÉBUTE
AUJOURD'HUI à 9h30
1772 boul. Le Corbusier, Laval

Heures d'ouverture: Lun., Mer., 9h30-18h, Jeu., Ven., 9h30-21h, Sam., 9h-17h, Dim., 12h-17h

Maynards
DEPUIS 1902

www.maynards.com



• LES ACTUALITÉS •

L'aile jeunesse du Bloc en crise

Sept membres de l'exécutif du Forum jeunesse démissionnent

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Une véritable crise secoue l'aile jeunesse du Bloc québécois. Sept des onze membres de l'exécutif du Forum jeunesse ont claqué la porte au cours des dernières semaines, isolant davantage ceux qui sont vus comme des éléments perturbateurs par leur propre parti.

Cela facilitera donc un peu plus la tâche du Bloc, qui tenterait actuellement d'intégrer, au sein de l'exécutif de l'aile jeunesse, des membres plus proches des idées du parti. Selon plusieurs sources fiables consultées par *Le Devoir*, le Bloc aurait d'ailleurs repoussé unilatéralement le congrès général du Forum jeunesse (FJBQ) précisément pour se donner la marge nécessaire afin de mettre cette stratégie en application.

Cette approche serait même doublée d'une tentative de la direction du parti «d'écarter les fauteurs de trouble du Forum jeunesse», ajoute-t-on. Le président, Guillaume Ducharme, et le responsable du contenu, Mathieu Bock-Côté, seraient dans la mire du Bloc.

Au parti, toutefois, on ne formalise qu'il y ait une quelconque stratégie. On dissimule cependant très mal le malaise suscité par les fréquentes sorties médiatiques du président, Guillaume Ducharme. Hier encore, lors de la réunion du caucus du Bloc, l'unité du parti était au cœur des discussions. «On a répété l'importance que tout le monde véhicule les idées du parti», a indiqué le président du caucus, Claude Bachand, lorsque joint par téléphone.

Vendredi dernier, lors de la réunion du bureau exécutif national, un message bien clair a été envoyé à ceux (sans qu'ils soient nommés) qui ne respectent pas l'idéologie du parti. M. Bachand a alors déclaré: «Les gens qui ne veulent pas d'un nationalisme civique mais plutôt d'un nationalisme ethnique, je leur dis carrément qu'ils se trompent de parti et je les invite à aller militer ailleurs.»

Au cœur de la controverse qui divise le Bloc et son aile jeunesse, on retrouve deux documents, soit un manifeste sur la pensée nationaliste et le mémoire réalisé en vue des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française. Rappelons que le FJBQ y inscrit son nationalisme «en continuité avec la tradition nationale canadienne-française» tout en militant pour le règlement du «problème immigratoire», qu'il lie directement à celui de la langue.

Ayant voté pour l'adoption des documents en cause, les sept membres démissionnaires s'en sont dissociés aujourd'hui, arguant que la décision s'est prise trop rapidement et, de surcroît, sans qu'il y ait eu consultation des militants. Cela n'empêche toutefois pas Anik Pouliot, qui a remis sa lettre de démission samedi, de reconnaître aujourd'hui que «certains mots n'étaient pas adéquats et [que] certaines citations étaient carrément déplacées».

Elle insiste cependant sur le fait que certains membres de l'exécutif, à la suite de l'adoption des deux documents, ont essayé de réparer la bévue. Mais ils auraient frappé un mur, selon Mme Pouliot. Deux visions se seraient alors affrontées au sein de l'exécutif, l'une axée sur la confrontation, l'autre sur la réconciliation, mais il aurait été impossible de parvenir à une entente. «On a décidé de partir puisque le dialogue était impossible», a indiqué Mme Pouliot, qui invite M. Ducharme à aller militer ailleurs.

Guillaume Ducharme ne voit cependant aucun problème à conserver son poste, soulignant qu'après tout, il a été élu par le congrès. Il reconnaît néanmoins qu'il y a «une crise» au sein de son instance mais il estime que le congrès général, qui devrait se tenir en mai prochain, permettra de crever l'abcès.

Mercier

Les indécis sont majoritaires, selon Paul Cliche

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'équipe de Paul Cliche estime à 50 % le nombre d'indécis pour l'élection partielle du 9 avril dans Mercier, qui seraient principalement un bassin de péquistes déçus.

Dans un pointage préliminaire et parcellaire (une vingtaine de sections de vote sur 140) effectuée principalement dans l'est de la circonscription de Mercier, le camp Cliche dit avoir décelé beaucoup d'indécision chez les péquistes entre 40 à 60 ans. «Ce sont des péquistes complètement déboussolés; ils ne savent pas quoi faire: est-ce qu'on donne une autre chance au cœur [péquiste] ou on lui donne une bonne leçon?» explique Paul Cliche.

Au-delà du pointage, M. Cliche, qui se présente comme indépendant et porte-parole de l'union de la gauche, dit avoir vérifié ce sentiment chez les électeurs de Mercier rencontrés lors du porte-à-porte. «Ces gens-là voient leur rêve de jeunesse s'effriter. Ils militent dans le parti [PQ] depuis 25-30 ans. Ils ont cru, pas seulement à la souveraineté, mais au Parti québécois qui allait les amener à la souveraineté. Et là, ils se retrouvent devant un parti qui a perdu son âme social-démocrate», affirme-t-il.

Paul Cliche prétend être dans «le peloton de tête avec les péquistes et les libéraux». «Dans l'est du comté, on devance très légèrement le Parti québécois et de beaucoup les libéraux. La force des libéraux est surtout concentrée dans le Mile-End. La grande constatation, c'est qu'il y a 50 % d'indécis et que ce sont des péquistes», soutient-il. Au moins un autre pointage indique toutefois que le candidat du Parti québécois, Claude Proulx, est en avance. Chez les libéraux, le premier coup de sonde sera terminé d'ici demain.

Le camp Cliche tente de rejoindre la clientèle péquiste déçue du gouvernement du Parti québécois et de son bilan, surtout du douloureux exercice de déficit zéro. «Ceux qui vont voter pour nous vont le faire avec le cœur en bandoulière. Ils sont en deuil», dit M. Cliche, qui se défend toutefois de n'être qu'une échappatoire. «Si l'élection de Mercier est le test concluant qu'on souhaite, ça va être un encouragement énorme pour dépasser, lors d'une prochaine élection générale, l'alternative de droite, l'ADQ», ajoute Paul Cliche. L'enjeu sur le terrain reste toutefois de faire sortir le vote.

Le père du Reform Party

Manning retourne dans ses terres

Venu à Ottawa avec dans ses bagages les frustrations de l'Ouest, il repart sans avoir pu réaliser l'union de la droite canadienne

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

À l'étroit dans le rôle d'ancien chef de parti devenu simple député, Preston Manning a décidé de quitter la politique active d'ici la fin de 2001, huit ans après son entrée au Parlement à la tête du parti qu'il a fondé.

«Il y a un malaise lorsqu'un ancien leader continue de pousser des changements importants. On peut être vu comme voulant miner quelque chose ou compétitif. Mais si vous ne faites ou ne dites rien, cela peut être vu comme une absence de soutien [pour le nouveau chef]. Je pense donc que c'est un bon moment pour faire autre chose», a-t-il indiqué hier en point de presse.

Il n'entend pas s'effacer complètement. «Je veux continuer à pousser les idées pour lesquelles je me suis battu au Parlement, comme la responsabilité fiscale et la réforme démocratique, mais dans un environnement moins partisan. J'espère aussi écrire. [...] Je continuerai aussi à contribuer à la construction d'alliances stratégiques», a-t-il mentionné, soulignant que la responsabilité d'agir reposait sur les épaules des politiciens actifs.

M. Manning, âgé de 58 ans, s'était fait discret

depuis sa défaite aux mains de Stockwell Day en juillet dernier lors de la course à la direction de l'Alliance canadienne. Mais comme il l'avait promis, il a été candidat aux élections générales l'automne dernier, même après avoir appris souffrir du cancer de la prostate. S'il prévoit abandonner la vie politique, ce n'est pas pour des raisons de santé, a-t-il tenu à préciser, puisqu'il s'estime guéri depuis l'opération qu'il a subie.

Son départ prochain, qui suit celui de plusieurs de ses anciens conseillers restés au service du nouveau chef, pourrait calmer les rumeurs de tractations contre M. Day, qui a connu des débuts difficiles et raté la percée ontarienne tant rêvée.

Mais sa retraite annonce du même souffle la fin d'une époque, ont reconnu députés, ministres et chefs interrogés. M. Manning est le père fondateur du Reform, un parti populiste formé de partisans déçus des conservateurs, déterminés à changer Ottawa et à y faire entendre la voix de l'Ouest. En 1997, après seulement dix ans, il devenait l'opposition officielle. Déçu de ne pas percer dans l'est du pays, M. Manning a conclu que le seul moyen d'y parvenir et de déloger les libéraux était d'unir la droite canadienne.

En 1998, il mettait tout en jeu pour y arriver, son lea-

dership, le nom de son parti et son programme. Les conservateurs fédéraux, opposés à ses positions sur le bilinguisme et le Québec, ont rejeté ses avances, mais certains conservateurs albertains et ontariens s'y sont risqués. En 2000, le Reform se sabordait pour se fondre dans la nouvelle Alliance canadienne, mais sans arriver à absorber le Parti conservateur.

M. Manning refuse de parler d'échec. Selon lui, la réalisation de sa vision est seulement «incomplète». Il revient à ses collègues de terminer le travail.

Stockwell Day, qui a appris la nouvelle hier après-midi, se disait triste de perdre un collègue «de cette stature», «un visionnaire» dont les conseils vont lui manquer, affirme-t-il. Il a nié avoir limité son rôle, au contraire, mais il n'a pas tenté de le faire changer d'idée.

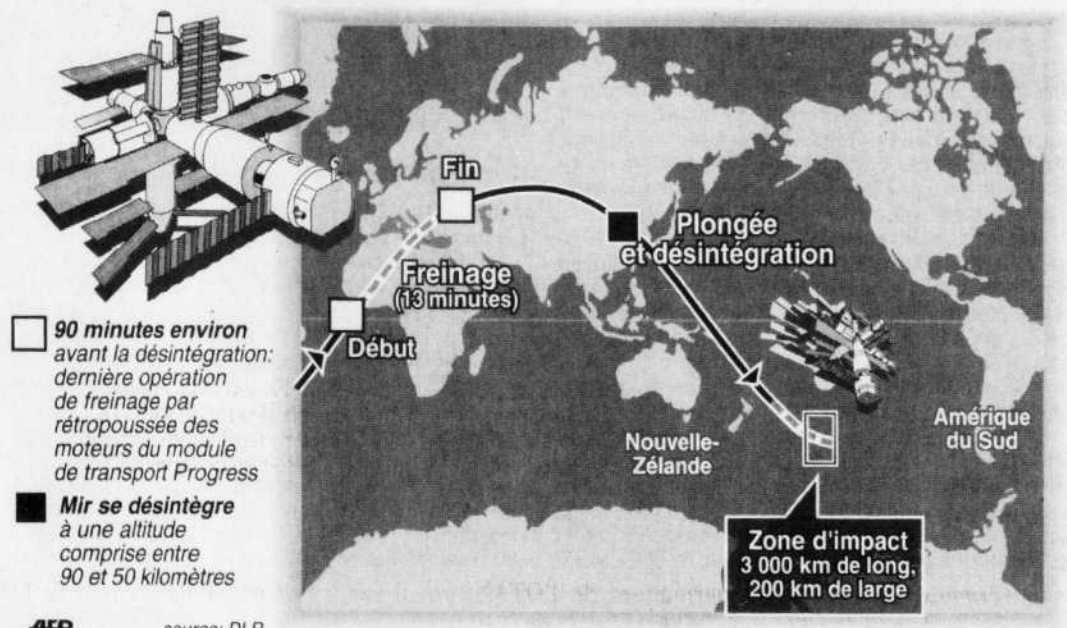
Le premier ministre Chrétien a souligné la contribution unique de M. Manning. «Il a fait quelque chose de très rare en politique, soit lancer un mouvement et le mener jusqu'au rang d'opposition officielle au Parlement. Ce sera une grosse perte pour l'Alliance, mais il est heureux qu'il veuille continuer de contribuer au débat public.»

Le chef conservateur, Joe Clark, a quant à lui reconnu sans hésitation que M. Manning avait «fait subir beaucoup de dommages au Parti conservateur et du même coup au système en réussissant à attirer une partie de [sa] base». Surpris, le chef bloquiste Gilles Duceppe a regretté le départ d'un parlementaire semblable.



Preston Manning

Les dernières heures de Mir



AFP source: DLR

Retour fracassant

La Terre rappelle Mir

D'APRÈS AP ET REUTERS

La station spatiale *Mir* est arrivée comme prévu hier à quelques centaines de mètres de l'orbite à partir de laquelle commencera sa descente contrôlée vers la Terre, a annoncé un porte-parole du centre de contrôle spatial russe. La station, en phase de descente depuis fin janvier, s'est abaissée hier à l'altitude de 220 kilomètres, à partir de laquelle doit être engagée la dernière phase du processus devant conduire à sa «désorbitation».

Au cours de la nuit dernière, le centre devait commander à l'ordinateur central de *Mir* de mettre en route le système d'orientation de la station et de procéder à l'allumage des moteurs afin de la stabiliser. *Mir* devra être orientée de manière à ce que ses panneaux solaires puissent capter le maximum d'énergie pour recharger ses batteries.

La remise en route du système d'orientation pourrait s'avérer délicate. Ces derniers mois, des coupures de courant ont affecté le fonctionnement de l'ordinateur central pendant plusieurs jours. En décembre, le contact avec *Mir* a même été perdu pendant plus de 20 heures à la suite d'une défaillance des batteries. Pour parer à un éventuel problème lié aux batteries, le Tsoup a élaboré un système de secours reposant sur l'ordinateur à bord et les communications radio du vaisseau de ravitaillement *Progress* amarré à la station.

Si la position de *Mir* n'était pas stabilisée, sa rentrée dans l'atmosphère deviendrait incontrôlable. Mais si tout se passe bien, le dernier acte pourra avoir lieu tôt demain matin depuis Moscou (ce soir au Québec): le vaisseau *Progress* allumera ses moteurs pendant 20 minutes à 0h30 GMT (19h30 au

Québec) ainsi qu'à 2h GMT (21h au Québec). *Mir* ralentira alors et son orbite circulaire prendra une forme elliptique.

Puis à 5h GMT (minuit au Québec), *Progress* donnera une dernière poussée, d'une durée de 23 minutes, pour précipiter la station dans l'atmosphère. *Mir* se consumera en grande partie lors de sa chute. Quelque 1500 débris pesant au total 25 tonnes devraient toutefois s'abîmer dans le Pacifique Sud, dans une zone de 5800 km de long et 200 km de large.

Les Russes se sont déjà débarrassés de dizaines de vaisseaux *Progress* et d'autres engins spatiaux dans cette zone, située entre l'Australie et le Chili. Mais c'est la première fois qu'un objet aussi massif (130 tonnes) sera précipité sur Terre. En outre, les opérations de rentrée dans l'atmosphère seront compliquées par les dimensions et la forme très peu aérodynamique de la station spatiale.

Les trois mises à feu des moteurs seront réalisées lors du survol du territoire russe, afin de permettre au Tsoup de récolter un maximum d'informations à partir des radars au sol. Après le dernier allumage, *Mir* survolera la Chine et le Japon, avant d'entrer dans l'atmosphère.

Un problème n'est pas à exclure. Si la poussée des moteurs est moins forte que prévu, la station pourrait ainsi aller plus loin et ses débris pleuvoir sur la pointe de l'Amérique du Sud. De son côté, le Japon s'inquiète des risques éventuels pour son territoire, malgré les déclarations rassurantes des Russes.

Mais... On ne sait jamais. La Russie a d'ailleurs souscrit un contrat d'assurance d'une valeur de 200 millions de dollars pour se prémunir contre les éventuels dommages que pourrait causer la chute de *Mir*...
Sur Internet: www.mirreentry.com

Les leaders du Québec contemporain

Regard sur la FTQ, d'hier à demain

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Actrice centrale de notre histoire récente, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) animera les discussions de chercheurs, d'acteurs et du grand public au cours des trois prochains jours à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Intitulée «La FTQ, ses syndicats et la société québécoise», le troisième colloque sur les leaders du Québec contemporain se penchera sur l'histoire de la centrale créée en 1957, sur sa contribution au développement social ainsi que sur les défis auxquels elle se trouve aujourd'hui confrontée.

«La FTQ est à l'image du Québec», dit Michel Grant, professeur de relations du travail à l'UQAM. «Très tôt, elle s'est révélée une sorte de synthèse entre le monde industriel nord-américain et la société francophone distincte. Contrairement à d'autres centrales, on y trouve depuis longtemps une composition qui reflète la réalité québécoise avec des membres des secteurs privé et public, des employés du gouverne-

ment fédéral et provincial, etc.» Sous certains aspects, note-t-il, elle se montre même en avance, par exemple en forçant le Conseil du travail du Canada à lui accorder «une sorte de souveraineté-association» et en ayant l'idée, au début des années 80, du Fonds de solidarité.

Président de la FTQ de 1964 à 1991, Louis Laberge se souvient des premières luttes qui ont contribué à déterminer la trajectoire qu'allait suivre la centrale par la suite: la grève de Murdochville, qui a permis aux deux organisations syndicales à l'origine de la centrale de cimenter leur alliance; la syndicalisation des employés d'Hydro-Québec en 1966, qui allait marquer l'entrée de la FTQ dans le secteur public provincial; les luttes intersyndicales, aussi, qui ont forcé chacune des centrales à faire des efforts pour se rapprocher des besoins du plus grand nombre.

Les défis

«La situation est évidemment bien différente aujourd'hui», constate le vieux chef, qui siège toujours au conseil d'administration du Fonds de solidarité.

«Mais je suis heureux de constater que la FTQ est la seule centrale syndicale que je connaisse qui continue d'augmenter son nombre de membres.»

Les défis auxquels fait face le mouvement syndical dans son ensemble sont de taille, précise Michel Grant. «Il doit prouver sa pertinence devant les transformations du marché du travail. Ceux qui continueraient de croire que l'on peut pratiquer aujourd'hui le syndicalisme comme on le faisait dans les années 60 sont des dinosaures qui risquent de finir comme eux. Les changements économiques et sociaux qui accompagnent la mondialisation sont irréversibles, incontournables.»

Aussi, il faudra notamment trouver le moyen de rejoindre tous ces travailleurs précaires et autonomes. Les stratégies réactives, comme la grève, ne seront plus employées qu'en dernier recours. On cherchera plutôt à les remplacer par une forme de «démocratie industrielle» où la frontière entre employés et employeurs s'atténue, une logique d'intervention dont le Fonds de solidarité a justement été l'un des principaux promoteurs. «À ce chapitre, note Michel Grant, le secteur public et le gouvernement s'avèrent nettement en retard par rapport à ce qui se fait dans le privé.»



Louis Laberge

LE DEVOIR

LE MONDE

La fierté perdue

L'Allemagne
angoisséeLORRAINE MILLOT
LIBÉRATION

Berlin — C'est reparti, avec la même frénésie juvénile que les Allemands mettent tous les trois ou quatre mois à s'interroger sur eux-mêmes. Cette fois, la question qui accapare depuis quelques jours hommes politiques et éditorialistes va droit au fond du problème: «*Pouvons-nous être fiers d'être Allemands?*»

Autrement dit, cinquante ans après les crimes nazis, les Allemands, rétablis dans tous leurs droits et toute leur souveraineté, peuvent-ils aussi se sentir fiers d'être Allemands? Le souvenir des crimes nazis ne rend-il pas à jamais désagréable de naître alle-

mand? Cette impossible fierté n'est-elle pas même le dernier joug qu'aucune réunification et aucun retour du gouvernement à Berlin ne peuvent soulever?

«*Quelles raisons de fierté pouvons-nous nous permettre?*», interrogeait lundi encore, en une, le grand quotidien populaire *Bild*, avec sondage à l'appui auprès de ses lecteurs. Pas moins de 14 684 d'entre eux ont téléphoné lundi au journal pour dresser le palmarès de

ce dont ils sont fiers en Allemagne. En tête figurent «*les beaux paysages allemands*», la Baltique et les Alpes, précise le quotidien, puis la Constitution démocratique de 1949, les penseurs et les poètes (Goethe, bien sûr), la beauté de la langue allemande, l'État-providence et «*l'ouverture au monde*» dont les Allemands se targuent. Les voitures *made in Germany* n'arrivent qu'en septième position de ce palmarès, juste avant les sports nationaux, pas très brillants, il est vrai, ces derniers temps. Tant qu'ils y étaient, les lecteurs auraient aussi pu se dire fiers du *Bild Zeitung*, autre grande institution populaire de l'Allemagne d'aujourd'hui, mais le journal a manifestement omis de proposer ce choix.

Profil bas

L'étincelle qui a déclenché ce nouveau grand besoin d'introspection est partie du président de la République, le social-démocrate Johannes Rau, 70 ans, pourtant peu connu d'ordinaire pour ses excès d'audace: «*On ne peut pas être fier de quelque chose que l'on n'a pas réalisé soi-même*», avait préché Rau vendredi dernier à la télévision. «*On peut être heureux ou reconnaissant d'être Allemand. Mais on ne peut pas en être fier, c'est ma conviction*». En professant ce profil bas, Rau pouvait se croire

dans le sillage de son prédécesseur social-démocrate Gustav Heinemann, président de la République de 1969 à 1974: interrogé sur l'amour qu'il portait à son pays, Heinemann avait répondu: «*J'aime ma femme*».

Ce qui, à l'époque de la modeste République fédérale de Bonn, bienheureuse déjà de pouvoir exister, était passé pour un bon mot et une retenue de bon goût fait pourtant débat aujourd'hui.

«*On peut se demander si un président qui n'a pas cette fierté [nationale] représente correctement les 80 millions de citoyens de son pays*», a attaqué le secrétaire général du parti conservateur bavarois, la CSU, Thomas Goppel. Le ton est assurément nouveau, sachant que jusqu'à présent, la phrase «*je suis fier d'être Allemand*» était plutôt réservée aux extrémistes de droite, qui en ont fait leur cri de ralliement.

«*Chaque fois que les Allemands veulent être normaux, ils montrent combien ils sont anormaux*»

«*Chaque fois que les Allemands veulent être normaux, ils montrent combien ils sont anormaux*», persiflait hier la *Süddeutsche Zeitung*. «*Chaque fois qu'ils prétendent ne vouloir qu'être comme les autres dans les autres pays, cela fait beaucoup de bruit et de boucan en Allemagne*».

Dans ce concours de professions de foi nationales, seuls quelques éditorialistes ont gardé la tête froide: «*Chaque fois que les Allemands veulent être normaux, ils montrent combien ils sont anormaux*», persiflait hier la *Süddeutsche Zeitung*. «*Chaque fois qu'ils prétendent ne vouloir qu'être comme les autres dans les autres pays, cela fait beaucoup de bruit et de boucan en Allemagne*».

En mal de sujets porteurs ces temps-ci, l'opposition conservatrice semble en tout cas résolue à faire de la «*fierté nationale*» un de ses prochains thèmes d'attaque. Elle a demandé un «*débat de fond*» sur l'identité nationale au Bundestag (Chambre basse du Parlement) d'ici à la fin du mois. Les sociaux-démocrates doivent «*clarifier leur rapport à la nation allemande*», a mis en garde le leader parlementaire chrétien-démocrate, Friedrich Merz. A croire que la République de Berlin, bienheureuse dans sa capitale retrouvée, n'a pas de problème plus brûlant à discuter, mais la preuve aussi que le sujet continue à ronger en profondeur les Allemands.

EN BREF

Au tour
des Pays-Bas

(AP) — Après la France, les Pays-Bas. Le gouvernement néerlandais a confirmé hier l'existence des premiers cas de fièvre aphteuse sur son territoire, ce qui en fait le second pays d'Europe continentale affecté par cette maladie hautement contagieuse. Des tests effectués sur quatre vaches issues d'une ferme proche d'Olst (est) ont montré qu'elles avaient effectivement contracté la fièvre aphteuse. Les autorités ont également confirmé qu'environ 500 chèvres d'un élevage de la ville voisine d'Gene étaient elles aussi infectées par cette maladie, même si les résultats d'ultimes analyses de sang ne seront pas connus avant demain.

Italie:
pas de coalition

(Reuters) — La coalition de l'Olivier (centre-gauche) au pouvoir en Italie n'est pas parvenue à un accord avec la Refondation communiste en vue des élections législatives du 13 mai prochain, a annoncé hier le chef de file des néo-communistes orthodoxes, Fausto Bertinotti. «*C'est terminé. Reprendre des thèmes de discussion déjà ressassés serait désormais déstabilisant. Les gens ne croiraient plus en nous*», déclare dans un entretien à *La Stampa* le principal dirigeant de cette formation, créée par l'aile gauche du PCI lors de l'éclatement du parti au début des années 1990. La coalition de

centre-gauche, composée de huit partis, est devancée dans les sondages par la coalition de droite, la Maison des libertés, dirigée par l'ancien premier ministre Silvio Berlusconi.

Des ONG
contestées

(AFP) — Le rôle des organisations non gouvernementales (ONG) est ouvertement contesté par des États membres de la Commission des droits de l'homme, relèvent des sources diplomatiques et proches de ces organisations. Dix sept des 53 pays membres de cette commission, qui a ouvert lundi à Genève sa session annuelle, ont officiellement demandé une limitation de l'activité des ONG, pourtant reconnues comme partenaires légitimes de la Commission. Ces pays s'inquiètent du rôle croissant des ONG au sein de la Commission.

Des réfugiés
retardés

(AFP) — La Russie a reconnu hier que des «*dérappages*» inévitables de l'opération menée par les forces russes en Tchétchénie freinaient le retour des réfugiés dans la république indépendante. «*Certains dérapages de l'opération anti-terroriste*» (le nom officiel de l'intervention militaire menée en Tchétchénie) «*font peur aux personnes déplacées et les empêchent de revenir intactes si leurs maisons sont intacts*», a déclaré le vice-premier ministre, Viktor Khristenko.

Expiration de l'ultimatum

Skopje entend «*instaurer
l'ordre*» en MacédoineAGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED PRESS

Shipkovic — L'ultimatum lancé par l'armée macédonienne aux rebelles albanophones de l'UCK a expiré hier à minuit. Quelques minutes plus tôt, le président macédonien Boris Trajkovski avait déclaré qu'il était «*nécessaire de neutraliser et d'éliminer les extrémistes*».

Le président macédonien Boris Trajkovski et les représentants de tous les partis parlementaires macédoniens, réunis hier soir à Skopje, ont pris une résolution ordonnant à l'armée d'agir et exigeant de la KFOR de faire de même du côté du Kosovo.

Ces conclusions ont été lues à la presse par M. Trajkovski, qui est également le commandant suprême des forces armées. «*Le terrorisme doit être éliminé et toutes les questions doivent être résolues par un dialogue politique, exclusivement à travers les institutions*», a ajouté M. Trajkovski, qui s'est refusé à répondre à des questions.

Auparavant, la guérilla albanaise, annonçant sa trêve, avait également rejeté l'ultimatum de Skopje lui donnant 24 heures pour déposer les armes, qui a expiré hier à minuit.

«*Aujourd'hui, nous proclamons un cessez-le-feu, mais si une de nos positions est mise en danger par l'adversaire, toutes nos forces se mettront en mouvement et les conséquences seront encore plus graves*», a déclaré Ali Ahmeti, présenté comme le dirigeant politique de l'UCK, l'Armée de libération nationale des Albanais de la Macédoine.

Skopje a immédiatement rétorqué en faisant savoir que son ultimatum était maintenu. «*Ils [l'UCK] ont la possibilité d'accepter l'ultimatum, de rendre leurs armes et de se rendre aux autorités ou d'abandonner le territoire macédonien*», a déclaré une source proche de l'état-major de l'armée macédonienne. «*Pour l'instant, nous ne disposons pas d'indices qui iraient dans [le] sens d'une reddition des rebelles*», a ajouté cette source qui a requis l'anonymat.

À Tetovo, le calme régnait après l'expiration de l'ultimatum du gouvernement macédonien. La ville de Tetovo, deuxième agglomération de la Macédoine (130 000 habitants), à 80 % albanaise, était soumise au couvre-feu, en vigueur depuis dimanche. Des véhicules blindés légers et des chars des forces macédoniennes patrouillaient régulièrement dans les rues.

L'OTAN a quant à elle officiellement demandé aux pays membres de l'Alliance de fournir des troupes supplémentaires pour renforcer la force multinationale de paix (KFOR) au Kosovo.

Le conseil permanent de l'OTAN, réuni à Bruxelles, «*a approuvé le besoin de troupes supplémentaires pour la KFOR*», a dit le secrétaire général de l'organisation, Lord Robertson, à l'issue d'une réunion qui a duré plus de trois heures.

Le contentieux s'alourdit

Premier contact
de Bush
avec la ChineSTEPHEN COLLINSON
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La visite à Washington du vice-premier ministre chinois, Qian Qichen, marque le premier contact de l'administration Bush avec les dirigeants de Pékin, sur fond de tensions sur la question de Taïwan, du bouclier antimissiles et des droits de l'homme.

Mardi à New York, M. Qian, un ancien ministre des Affaires étrangères qui garde la haute main sur la diplomatie de son pays, a donné le ton en déclarant devant l'Asia Society que Taïwan était «*le sujet le plus important et le plus délicat dans les relations entre la Chine et les États-Unis*».

Qian Qichen a rencontré hier le secrétaire d'État, Colin Powell, qui a organisé un dîner en son honneur.

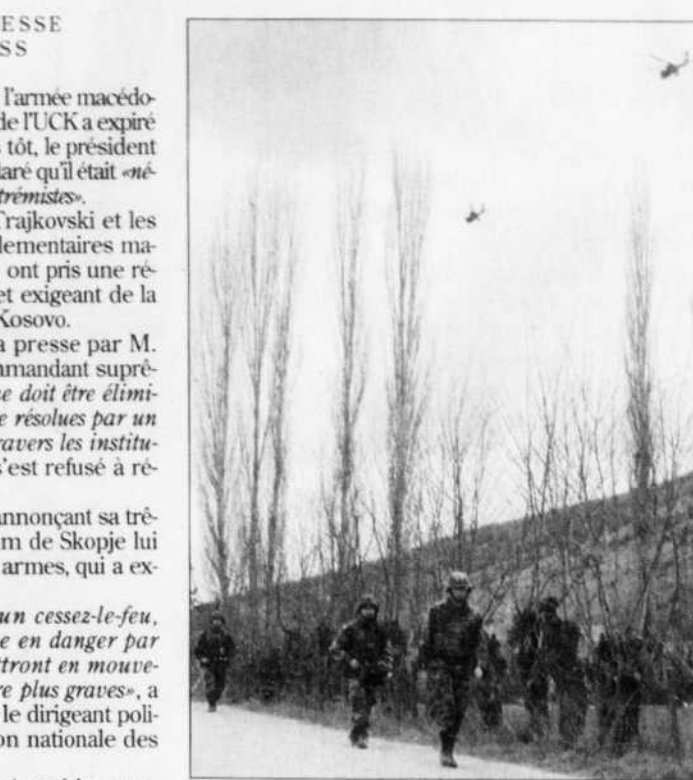
Il sera reçu aujourd'hui par le nouveau président George W. Bush, qui a jusqu'à présent tenu sa promesse de campagne d'adopter une ligne de fermeté vis-à-vis de la Chine, provoquant un regain de tension entre les deux géants de part et d'autre de l'océan Pacifique.

Aegis

Beaucoup d'experts voient dans la visite de Qian une tentative de Pékin pour empêcher la vente à Taïwan du système de défense anti-aérien Aegis, qui pourrait selon Pékin contrer efficacement la menace que font peser sur l'île les missiles chinois positionnés dans la province du Fujian (sud-est de la Chine).

La Chine a mis en garde les États-Unis à plusieurs reprises contre la vente de ce système à Taipei, la qualifiant d'affaire «*très, très grave*».

L'administration Bush, qui doit décider en avril des armes qu'elle vendra à Taïwan, n'a pas paru impressionnée. «*Nous ne consultons pas la Chine sur nos ventes d'armes à Taïwan. Nous pensons être approprié et néces-*



RADU SIGHETI REUTERS

Des soldats de la KFOR ont inspecté la frontière entre le Kosovo et la Macédoine, hier, près de Zegra.

La KFOR, dirigée par l'OTAN, compte actuellement quelque 42 000 hommes, dont 37 000 stationnés au Kosovo. Entre 4000 et 5000 hommes sont basés en Macédoine et en Albanie pour assurer la logistique des troupes au Kosovo.

L'une des tâches de la KFOR, dans le contexte de crise actuel, est de verrouiller le mieux possible la frontière Kosovo-Macédoine pour y empêcher les mouvements des maquisards qui bénéficient, dans la province serbe à majorité albanaise, de nombreux appuis.

Selon un diplomate à Bruxelles, l'OTAN a demandé aux alliés un renfort de cinq compagnies, soit environ un millier d'hommes. À la suite de la démarche de l'Alliance, l'Espagne a annoncé qu'elle allait envoyer 130 soldats en Macédoine pour une durée de trois mois.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a quant à lui adopté hier soir à l'unanimité une résolution qui «*condamne vigoureusement*» la guérilla albanaise en Macédoine et exige que les rebelles mettent fin à leurs attaques.

Poutine
veut vendre
plus d'armes

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Le président russe Vladimir Poutine a annoncé hier une politique plus agressive de la Russie en matière de ventes d'armes, en raison de son retard sur ses principaux concurrents, et en a profité pour justifier de prochains contrats avec l'Iran.

Poutine, cité par l'agence Interfax, a annoncé que les ventes d'armes avaient rapporté 2,84 milliards de dollars à la Russie en devises l'année dernière alors que les commandes enregistrées en 2000 ont atteint un montant de 3,68 milliards de dollars. «*Ce n'est pas un mauvais résultat*», mais, a-t-il ajouté, «*nous sommes très en retard par rapport aux pays industrialisés*». Ces chiffres sont très inférieurs à ceux des États-Unis et «*deux fois*» à ceux de la Grande-Bretagne, a-t-il affirmé.

«*Nos experts du ministère des Affaires étrangères doivent en tenir compte quand ils parlent avec nos partenaires occidentaux, qui leur disent que nous vendons trop d'armes*», a souligné le président.

Selon des chiffres de l'Institut britannique IISS datant de 1999, les ventes d'armes américaines sont d'environ 26 milliards, suivies par celles de la Grande-Bretagne (9,9 milliards) et de la France (6,6 milliards), la Russie n'arrivant qu'en quatrième position.

Moscou a annoncé en novembre dernier la reprise de ses ventes d'armes à l'Iran, provoquant les plus vives inquiétudes de Washington.

L'opposition
pakistanaise
est décimée

REUTERS

Lahore — Les dirigeants de l'opposition démocratique au Pakistan ont été interpellés hier alors qu'ils étaient réunis pour évoquer une possible solution de rechange au régime militaire.

Selon des témoins, la police, qui avait auparavant cerné la maison où avait lieu la réunion, a investi les lieux. Quelques minutes plus tard, Nawabzada Nasrullah Khan, président de l'Alliance pour le rétablissement de la démocratie (ARD), et plusieurs autres responsables de l'opposition ont été transférés dans un autobus de la police qui a démarré vers une destination inconnue.

Mardi, l'ARD avait annoncé l'arrestation de 1650 militants du mouvement dans l'état du Panjab, la police cherchant ainsi à empêcher la tenue d'un grand rassemblement demain à Lahore.

La Commission des droits de l'homme du Pakistan a condamné les interpellations des militants. «*Ces arrestations de masse illustrent la détermination sans faille du régime à réprimer les aspirations démocratiques et à empêcher les partis politiques de pratiquer leurs activités légitimes*», a déclaré la commission.

L'ARD a décidé de maintenir le principe d'un grand rassemblement demain à Lahore malgré l'interdiction de réunions ou de manifestations en vigueur dans le pays depuis mars 2000.

Le Commonwealth a récemment menacé le régime militaire de mesures de rétorsion s'il ne fixe pas rapidement un calendrier précis de retour à la démocratie.

La plupart des militants incarcérés mardi appartenait au Parti populaire pakistanais, la formation de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto, qui vit en exil en Grande-Bretagne.

Arafat ira
à Washington
en avril

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Caire — Le président palestinien Yasser Arafat doit faire une visite à Washington en avril, a affirmé hier le secrétaire général de la Ligue arabe, Esmat Abdel Meguid.

M. Meguid s'est félicité, dans des déclarations à la presse, du «*rejet par l'administration américaine de l'opposition du premier ministre israélien Ariel Sharon à une visite d'Arafat à Washington*».

«*M. Arafat doit faire une visite à Washington en avril*», a ajouté M. Meguid à l'issue d'un entretien avec une délégation de diplomates américains en poste au Proche-Orient. M. Meguid n'a pas précisé si Yasser Arafat devait rencontrer à cette occasion le président américain George W. Bush.

M. Sharon, actuellement en visite à Washington où il a rencontré le président Bush mardi, a affirmé lui avoir indiqué qu'une invitation du président palestinien Yasser Arafat à Washington serait, à ses yeux, une prime au terrorisme.

Mais un haut responsable de la Maison-Blanche a démenti que M. Sharon ait formulé une telle demande à M. Bush.

Le secrétaire général de la Ligue arabe a par ailleurs affirmé avoir indiqué aux diplomates américains que si les États-Unis «*utilisaient leur droit de veto pour bloquer le projet de résolution présenté au Conseil de sécurité pour l'envoi d'observateurs militaires de l'ONU dans les territoires palestiniens, les pays arabes seraient obligés de demander une réunion spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU*».

«*Les pays arabes proposeront à l'Assemblée générale de l'ONU un projet de résolution dénonçant les pratiques israéliennes et demandant une protection internationale pour le peuple palestinien*», a-t-il dit.

**COOPÉRATION
CONCURRENCE**

Charles DUBUC
Alain DUPRÉ
Pierre A. LETARTRE
Danielle PILETTE
Pierre PREVOST

Guérin
universitaire
3^e millénaire

COOPÉRATION ET CONCURRENCE
Stratégies et pratiques d'organisation
municipale dans la région métropolitaine
de Montréal

**La dynamique du milieu
municipal.**

368 pages - 40,55 \$

Les Éditions
GUÉRIN
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

É D I T O R I A L

Libre-échange,
sauce américaine

Rien ne va plus entre le Canada et les États-Unis dans le dossier du bois d'œuvre. Si aucune entente n'intervient d'ici la fin du mois, l'administration Bush imposera des «droits compensatoires» sur les importations de bois provenant de quatre provinces canadiennes, sous prétexte que notre industrie bénéficie de subventions interdites par l'Accord de libre-échange. Ah! ces Américains, ils en font bien ce qui leur convient, des accords internationaux!

Il y a des années que dure ce conflit entre les deux pays. À trois reprises déjà, une instance d'arbitrage des différends a rejeté les accusations américaines selon lesquelles notre industrie profiterait de droits de coupe si bas sur les terres publiques que cela équivaldrait à des subventions déguisées. Cependant, chaque fois, les Américains ont quand même imposé ou menacé d'imposer des «droits compensatoires», plaçant l'industrie canadienne devant le choix impossible entre continuer la bataille, au risque de perdre sa clientèle en attendant le verdict, ou limiter volontairement et temporairement ses ambitions en s'imposant des quotas à l'exportation, ce qu'elle fit en 1996. C'est cette entente qui se termine à la fin du mois.



Jean-Robert Sanstaçon

À l'époque, les parties avaient convenu de profiter de la période de trêve pour trouver une solution permanente, mais rien ne fut fait. Maintenant que l'échéance approche, les Américains reviennent à la charge. Leur lobby est si efficace que, malgré l'Accord de libre-échange et celui de l'OMC, malgré aussi les conséquences sur le prix des produits du bois pour les consommateurs, l'administration américaine et le Sénat menacent une fois de plus d'imposer des droits compensatoires.

Jusqu'à tout récemment, l'industrie canadienne et le ministre responsable, Pierre Pettigrew, ont soutenu qu'ils ne plieraient pas et exigeraient l'application intégrale de l'ALENA. Mais cette belle unanimité semble bien fragile, du moins si l'on en croit les déclarations des représentants de l'industrie de la Colombie-Britannique, premier exportateur canadien de bois d'œuvre, qui viennent de reprendre à leur compte l'idée américaine d'une taxe temporaire à l'exportation qui serait imposée non pas par les États-Unis mais par Ottawa, le temps de trouver une solution.

On comprend l'industrie de la Colombie-Britannique de vouloir éviter à tout prix l'affrontement avec son principal client, mais Ottawa ne doit pas plier. Il y a des limites à la lâcheté! L'industrie américaine a toujours perdu sa cause devant les instances de règlement des différends et tout indique qu'il en serait encore de même cette fois. Ce qui creuse l'écart entre les prix canadiens et américains, ce ne sont pas les subventions mais la valeur du dollar canadien. Il n'y a donc pas de raison de céder.

Cela étant, les Américains n'ont pas tort sur toute la ligne quand ils soutiennent que l'industrie canadienne profite de certains avantages commerciaux indus. Ainsi, des études prouvent que les normes environnementales sont moins sévères au Canada qu'aux États-Unis, telle l'absence d'études d'impacts des coupes à blanc sur les espèces animales, pour ne donner qu'un exemple. À court terme, ce sont les Américains qui en font les frais, mais à plus long terme, c'est nous tous, Canadiens et Québécois, qui paierons la note d'un tel laxisme en matière d'environnement dans l'exploitation des ressources.

jrnsanstacon@ledevoir.ca

Grincements
Chine - États-Unis

Entre la Chine et les États-Unis, le ton ne cesse de monter. Depuis son entrée en fonction, en janvier dernier, l'administration Bush a formulé des propos et fait des gestes traduisant une volonté d'en finir au plus vite avec la politique défendue à cet égard par Bill Clinton. Sur les dossiers qui aiguissent toujours la sensibilité, voire la susceptibilité du gouvernement de Jiang Zemin, soit les droits de la personne, le bouclier antimissiles et Taïwan, Washington a désarticulé l'héritage Clinton pour plonger ardemment dans des rapports de force plus tendus.

Au moment même où le vice-premier ministre chinois Qian Qichen poursuit sa tournée aux États-Unis, le tableau, à la suite des modifications imprimées au cours des dernières semaines, est le suivant: Bush a assuré que les États-Unis seront les parrains d'une résolution portant sur les droits de la personne en Chine à la fin du mois courant; Bush a indiqué que Taïwan serait dotée du système antimissiles Aegis, qualifié de plus efficace au monde; enfin, Bush a souligné que le bouclier antimissiles NMD serait effectivement déployé entre l'Alaska et le Dakota du Nord. À toutes ces mesures, la Chine a répondu par une augmentation très marquée de son budget de défense.

Lors de sa première visite en Chine, en 1998, Bill Clinton avait indiqué que la politique de son pays à cet égard s'élaborerait en fonction de trois non. Lesquels? Non à l'existence de deux Chine; non à l'indépendance de Taïwan; non aux soutiens nécessaires pour intégrer Taïwan dans des organisations internationales. Pour certains observateurs, Bush a remplacé ceux-ci par la théorie des deux non: non à l'usage de la force par la Chine pour régler le contentieux avec Taïwan et non à des négociations politiques sans l'adhésion des Taïwanais.

Le dossier ayant évolué au rythme des seuls crescendos, le vice-premier ministre Qian Qichen, qui, auparavant, était ministre des Affaires extérieures, s'est empressé de souligner, lors de sa première intervention en sol américain, que Taïwan est le plus sensible, le plus délicat des sujets qui soient aux yeux du gouvernement chinois. Outre la volonté d'arrimer Taïwan, l'importance que Pékin accorde à ce dossier vient de monter de plusieurs crans à cause d'une nouvelle donne militaire. La combinaison du système NMD avec le système Aegis aura deux effets: la sanctuarisation du territoire américain et une surveillance plus efficace, grâce à Aegis, de la défense chinoise. Il n'en fallait pas plus pour hérissier les Chinois ainsi que les Russes qui, pas plus tard qu'hier, ont profité de la première rencontre officielle entre Bush et Qian Qichen pour annoncer une politique plus agressive en matière de ventes d'armes.

En moins d'un mois, les relations entre Washington et Pékin ont changé à un point tel qu'elles annoncent, voire confirment une reprise marquée de la course aux armements.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSTAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Le malheur de mon destin

Comment vais-je réussir à élever mes enfants dans une société qui les expose à un échec certain? La définition de la responsabilité aurait-elle changé au cours des années? L'exploitation du désordre économique que je vis présentement devient grandissante. Le poids du fardeau économique qui est si allégrement tendu aux femmes m'apparaît invraisemblable, au point de me croire coincée entre deux époques. Le malheur de mon destin m'impose les durs labeurs de la femme d'autrefois ainsi que l'autonomie tant désirée de la femme d'aujourd'hui. Mes enfants sont le centre de ma vie, le bonheur de mon destin. Je travaille à deux emplois afin de subvenir adéquatement à leurs besoins.

Grâce à notre merveilleux «système», leur papa ne paie pas de pension alimentaire. Il me doit 5000 \$. Ce montant s'accumule depuis un an et continue de croître. Leur papa s'est nonchalamment infiltré dans les failles du système.

■ En octobre, il abandonnait son emploi; les documents complétés par son employeur, son frère, lui ont permis de toucher des prestations d'assurance-emploi.

■ En novembre, il faisait un voyage d'une semaine aux Bermudes afin de rendre visite à un ami...

■ Dès son retour, il commençait à travailler au noir dans la construction.

■ En décembre, il me proposait de faire annuler la pension alimentaire afin de s'entendre à l'amiable. Pour l'annulation de la pension, nous pouvions payer l'avocat à deux, suggérait-il. Enfin, pour l'arrangement, nous trouverions un moyen de nous entendre.

■ En janvier, il continuait à faire le plein d'argent non déclaré et nous continuions à ne rien recevoir.

■ En février, j'ai enfin reçu un chèque. Cet argent a été saisi à même le montant que le gouvernement lui donne pour l'aider pendant qu'il n'a pas d'emploi et qu'il en cherche un. Et moi, le gouvernement, qu'a-t-il fait pour m'aider?

■ J'ai communiqué avec le gentil monsieur qui s'occupe doucement de notre dossier de pension alimentaire. Il a transféré l'information à ses supérieurs. Ils ne peuvent rien faire puisqu'il travaille au noir.

■ J'ai communiqué avec le bureau de l'assurance-emploi afin de déclarer les loisirs de monsieur: ils n'ont rien fait puisque je ne sais pas pour quelle compagnie de construction il travaille.

■ J'ai communiqué avec le ministère de la Solidarité sociale: ils l'ont à l'œil (depuis deux mois). Il est difficile d'entreprendre une démarche puisque je ne sais pas pour quelle compagnie de construction il travaille.

■ J'ai communiqué avec le ministère du Revenu du Québec. Ils n'ont rien fait puisque je ne sais pas pour quelle compagnie de construction il travaille.

À quoi sert-il donc, notre gouvernement?

Manque à subvenir pour ses enfants, travail au noir, fraude fiscale, fraude syndicale, et j'en passe. Je n'arrive pas à comprendre comment tout cela peut être toléré. De mon côté, je me débrouille bien financièrement. Je travaille environ 60 heures par semaine. Les enfants sont heureux et ne ressentent pas les pressions qui bombardent leur quotidien. Je me sens toutefois comme un bouclier usé. Je suis épuisée. Je ne veux pas de ces compliments que je reçois toujours en guise d'admiration pour tout le travail que je fais. Je ne veux pas non plus de l'estime que l'on m'offre toujours lorsqu'on découvre l'habileté que j'ai à tenir cette tour complexe en équilibre. Je me tiens, depuis trop

longtemps, sur mon gros orteil et j'ai peur de bouger. Je suis lasse de tous ces regards de compassion. Je ne veux plus payer pour les failles de notre société. Je ne veux plus devoir créer du temps de qualité avec mes enfants. Je veux du temps avec mes enfants: du temps pour apprécier le temps qui défile sous nos yeux. Je nage dans une mer houleuse.

Brigitte Beauchamp
Montréal, mars 2001

Citations sur la langue

Je viens de tomber, au hasard de mes lectures, sur deux citations portant sur la langue. Je crois que ceux qui se soucient de notre identité linguistique et nationale devraient les méditer. Je pense au premier chef aux dirigeants du PQ, notre parti national par excellence, puisqu'il est le seul, ces dernières années, à avoir rallié une majorité au sein de la majorité, ce peuple dont il ne faut pas dire qu'il existe sous peine d'offenser les étrangers qui ont fait une croix sur leur origine nationale pour venir se refaire une vie nationale en son sein. Si cette phrase choque les Canadiens français qui éprouvent du mépris envers leur être profond et qui n'arrivent plus à se reconnaître dans un miroir, qu'ils aillent au diable! Comme si, avant de s'ouvrir aux autres, il ne fallait pas d'abord exister!

La première citation est de Heidegger: «La langue est le poème original dans lequel un peuple dit l'être.» Ce n'est pas beau, ça?

Et puis, pour mettre en bémol l'universalisme qu'on voudrait assigner à l'anglais, en voici une autre, cette fois d'Ernst Junger: «La technique est non seulement la véritable langue universelle mais la seule.»

Robert Bastien
Citoyen du Québec
Mars 2001

LIBRE OPINION

Les déchets radioactifs canadiens
sur le sol de la Yougoslavie

DRASCO PEKOVIC
Médecin

Le Canada, reconnu pour son caractère pacifique et qui arbore avec fierté son leadership contre les mines antipersonnel, a trouvé sa voie d'autruche pour se débarrasser de ses déchets radioactifs en les cédant au Pentagone pour la fabrication d'armes à l'uranium appauvri. Ces types d'armes, bannies par l'ONU, ont été abondamment utilisées par les Américains dans la destruction de la Yougoslavie. Dorénavant, sur le sol yougoslave, les déchets canadiens hautement toxiques et radioactifs mettent en risque toute une population de civils, et ce, pour les 4,5 millions prochaines années, compte tenu des propriétés de la matière radioactive.

Les rapports médicaux, pour certaines régions affectées, confirment que l'incidence de décès et de maladies graves parmi la population générale est de loin plus élevée que lors du bombardement meurtrier. Malheureusement, ce fléau risque de se perpétuer sans que le monde ne montre du doigt les responsables de ce massacre des innocents.

Le Canada est le principal fournisseur d'uranium au Pentagone. Cependant, il y a eu une entente avec les États-Unis pour que l'uranium ne soit pas utilisé pour la fabrication de bombes. Paradoxalement, le traité ne couvre pas l'uranium appauvri (UA), le déchet radioactif généré lors de la fabrication et de l'exploitation des réacteurs nucléaires. Toujours est-il que la plupart des déchets générés par les Américains proviennent de l'uranium canadien. De plus, le Canada, en envoyant son uranium pour enrichissement à Paducah, au Ken-

tucky, n'a jamais demandé le retour de ses déchets qui, selon la loi américaine, deviennent leur propriété après 30 jours. Cette voie détournée permet au Pentagone d'utiliser l'UA, obtenu gratuitement.

Dû à la toxicité extrême de l'UA et à sa radioactivité alpha terrifiante, reconnues à la suite de la guerre du Golfe, l'ONU l'a condamné en tant qu'«arme de destruction massive» (48^e session, automne 1996).

Pour démontrer la férocité de sa frappe et en même temps pour s'en débarrasser, les forces américaines et britanniques ont déchargé ces munitions sur le sol yougoslave. On estime que l'UA utilisé dans le bombardement de la Yougoslavie a largement dépassé les deux bombes larguées sur Hiroshima et Nagasaki en ce qui a trait à la quantité et à l'intensité de la radiation.

Présentement, la péninsule Lustica, qui fait partie du fjord de Boka Kotorska au Monténégro, à proximité de la ville médiévale Kotor, classé patrimoine culturel mondial par l'UNESCO, est aux prises avec des travaux gigantesques de décontamination pour essayer désespérément d'enlever des munitions à l'UA. Ces munitions ont été utilisées par les forces américaines et britanniques sur la terre où il n'y avait aucun objectif militaire. Une partie de ces munitions a «explosé» pyrophoriquement, générant des aérosols et des fumées sous forme d'oxyde et de trioxyde d'uranium, hautement toxiques et radioactifs. Ces polluants, portés par les vents, ont contaminé pour toujours la plus belle région touristique du littoral de la mer Adriatique, riche en monuments historiques depuis l'époque des Illyres et des Romains.

En effectuant une partie des travaux, l'équipe d'experts en décontamination de la République de Monténégro a réussi à déterrer une quantité faramineuse de munitions qui, à la suite de leur impact au sol, n'ont perdu que l'enveloppe enrobant les pénétrateurs à l'UA, permettant le dégagement de leur toxicité et de leur radioactivité redoutable dans l'environnement. Le Monténégro, un pays d'une beauté naturelle exceptionnelle, regorge de parcs classés patrimoine naturel mondial de l'UNESCO. Le pays, également unique au monde par sa déclaration officielle de son statut d'«État écologique» en 1991, est en train de gérer les déchets radioactifs canadiens, américains et britanniques sur sa terre qui était vierge de polluants depuis le début du monde.

Ivres de leur puissance militaire et aveuglés par la soif du prestige politique, les dirigeants des pays membres de l'OTAN, Canadiens compris, se sont donné le privilège de mener «l'ordre mondial à la western» sans être obligés de rendre des comptes à quiconque, essayant de camoufler ainsi leurs propres problèmes d'intégrité personnelle et politiques devant l'opinion publique.

À notre tour, sommes-nous conscients d'avoir contribué à créer des conditions nous permettant, à nous et à nos générations futures, ici au Canada, de boire du vin et de savourer des fromages venant d'Italie, de Grèce, de Yougoslavie ou d'ailleurs, contaminés par l'oxyde d'uranium d'origine canadienne?

L'honneur de ce toast anthropocentrique, nous le méritons tous par notre tolérance pour les actions de nos «meneurs de l'ordre mondial», en quête des seules valeurs qui comptent à leur conscience: le pouvoir politique.

IDÉES

Réplique à Gilles Bibeau

Non, le racisme n'est pas naturel

MICHELINE LABELLE
Professeure au département
de sociologie de l'UQAMCentre de recherche
sur l'immigration, l'éthnicité
et la citoyenneté, UQAM

Dans un article publié cette semaine dans *Le Devoir*, le professeur Gilles Bibeau s'oppose au titre choisi par les organisateurs de la Semaine d'actions contre le racisme, à savoir: on ne naît pas raciste, on le devient. Gilles Bibeau défend au contraire l'idée selon laquelle le «racisme, du moins dans ses fondements sociaux et culturels, est la chose la plus normale, la plus naturelle qui soit». Ainsi, on naît raciste. Il semble même appuyer l'opinion d'un de ses collègues psychologues selon lequel on naît «méchant». Il défend également l'idée selon laquelle «tout contact entre communautés culturelles différentes entraîne naturellement un refus, un rejet spontané des membres de l'une envers l'autre et de l'autre envers l'une», conclut à la nécessité de la socialisation basée sur la réciprocité pour ensuite attaquer de front le racisme des multiples communautés en contact.

Le professeur Bibeau a raison d'insister sur le rôle de la socialisation et sur le fait que le racisme n'est pas seulement le fait d'une communauté lorsqu'il y a contact. Le racisme à rebours existe certainement chez les minorités issues de l'immigration ou chez les minorités constituées à la suite d'une conquête, d'une annexion ou d'une réduction en esclavage dans des sociétés d'accueil puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, au fond. Mais je voudrais remettre en question la thèse selon laquelle on naît raciste. Cette thèse repose sur le postulat de l'universalité du racisme et de son caractère non historique, thèse qui m'apparaît profondément erronée.

Clarifions d'abord ce qu'on entend par racisme. Pour certains théoriciens, il est vrai, le racisme existe de toute éternité. Dans cette perspective, racisme et ethnocentrisme ne sont pas des phénomènes distincts. Ce sont des idéologies d'affirmation qui ont une fonction de cohésion sociale (conforter les représentations socialement construites de soi et de l'autre) et dont la latence ou la virulence varient. D'autres, au contraire (et il s'agit des tenants de l'école de 1492), soutiennent que le

racisme est un phénomène historique et l'expression d'un raté de la relation à autrui (Albert Memmi). Il peut en rester au niveau des préjugés et des fantasmes secrets; il peut aussi constituer une catégorie meurtrière, en particulier quand le racisme devient politique ou racisme d'Etat (sous le nazisme, l'apartheid, le régime esclavagiste américain, etc.).

Pour ma part, je souscris à la dernière thèse. Le racisme n'est ni naturel, ni universel, ni éternel. Il s'inscrit dans des rapports de pouvoir historiques, inhérents à la construction de l'économie mondiale et du système politique international, à partir du XVI^e siècle. Il fait partie de ce qu'Immanuel Wallerstein appelle la géoculture de cette économie mondiale, fondée sur le colonialisme. Cette géoculture s'accompagne d'un discours et d'idéologies caractérisés par une grande violence épistémologique sur l'autre, le non-occidental: le barbare, le Noir, le Jaune, l'Indien, l'Arabe, l'Oriental, l'exotique, le primitif, le traditionaliste, etc.

L'idéologie raciste, qui se structure lentement à partir du XVI^e siècle, présuppose en effet qu'il y a des races pures, donc distinctes des autres, que certaines sont biologiquement supérieures aux autres, que cette supériorité biologique se traduit par une supériorité psychologique, sociale, culturelle et spirituelle, et que ces multiples supériorités expliquent et légitiment la dominance et les privilèges des groupes supérieurs. En effet, pour qu'on puisse parler de racisme, il faut qu'il y ait un lien entre les attributs ou le patrimoine — physique, génétique ou biologique — d'un individu (ou d'un groupe) et ses caractères intellectuels ou moraux. Et il faut qu'il y ait des rapports de pouvoir (économiques, politiques, culturels).

Ce racisme classique ou colonial a plusieurs fonctions. D'abord, une fonction de légitimation par stigmatisation. Le groupe exploité, conquis, dominé, est catégorisé, stigmatisé, traité comme inférieur, et cette infériorité biologique, morale et intellectuelle justifie son assignation à une position sociale subordonnée. Ainsi, on soutiendra que l'esclave en provenance d'Afrique jouit, de par sa nature, d'une adaptabilité supérieure au dur travail physique requis dans le système de plantations des Amériques. Le colonialisme aura en ce sens eu un impact déterminant sur la façon de percevoir le corps du colonisé (des descendants des divers peuples d'Afrique ou des diverses nations autochtones). Le type physique (la race présumée) devient un signifiant fluctuant, écrit Stuart Hall, investi par la rhétorique et les répertoires culturels de l'idéologie raciste elle-même. Le



Le sujet de la «préférence nationale» est l'un des thèmes importants du discours de Jean-Marie Le Pen, en France.



En Grande-Bretagne, par exemple, le néoracisme devient un vif objet de controverses vers la fin des années 70. Il est associé à la montée du thatchérisme et de partis de droite dont l'une des obsessions est l'immigration de couleur. Ainsi, Margaret Thatcher déclarait, en 1978, avoir de la «sympathie pour nos propres gens dont les cultures vont être enterrées par les immigrants».

racisme a également une fonction de déplacement. Ainsi, en période de crise, on désigne l'immigrant ou le minoritaire comme bouc émissaire, responsable de l'insécurité occasionnée par cette crise. Gérard Noiriel a éloquentement démontré comment une recrudescence du racisme accompagne les grandes périodes de crise économique dans le contexte français des XIX^e et XX^e siècles (voir *Le Creuset français*). Enfin, ce racisme classique a une fonction de division sociale. L'histoire contemporaine témoigne des effets pervers du racisme (et du sexisme) au sein du mouvement ouvrier et syndical nord-américain.

A ce point, il faut noter que le racisme à rebours suit souvent la même logique que le racisme des dominants, en l'inversant, même s'il ne remplit pas les mêmes fonctions sociales de légitimation de l'exploitation. Le racisme à rebours est celui qui se recompose au sein des groupes qui en sont les victimes en réaction au racisme subi. À son tour, il s'élabore sur le biais des mécanismes de la généralisation, de la naturalisation de l'adversaire. Il lui attribue des traits biologiques ou culturels irréductibles, que rien ne pourra changer. À son tour, il postule que des races existent et qu'elles sont hiérarchisées. Il inverse le discours et aboutit aux mêmes impasses.

Le racisme n'a rien de naturel,

au contraire de ce qu'affirment la sociobiologie de droite contemporaine ou tous ceux qui fondent l'agressivité dans une présumée nature humaine. Il s'inscrit dans des rapports historiques et sociétaux précis. Il évolue donc. Aujourd'hui, en Europe et en Amérique du Nord, on débat des transformations du racisme. On cherche à comprendre ce qu'est le néoracisme (désigné différemment selon les contextes).

Qu'entend-on par néoracisme? Il s'agit d'un racisme qui a émergé dans la phase du postcolonialisme ou du néocolonialisme. Ce néoracisme participe de l'idée selon laquelle toutes les cultures de l'humanité ont droit au respect mais doivent être confinées chacune dans un environnement vu comme naturel. Ces cultures sont posées comme égales mais néanmoins incompatibles et, dès lors, doivent être tenues à distance, d'où la légitimation de l'exclusion.

Ce néoracisme coexiste avec le racisme biologique. Il ne le déloge pas. Il se manifeste dans la vie quotidienne, comme il peut servir d'idéologie de mobilisation au niveau politique (dans les partis d'extrême droite, par exemple). Ses manifestations et sa virulence varient d'une société à l'autre. En Grande-Bretagne, par exemple, le néoracisme devient un vif objet de controverses vers la fin des années 70. Il est associé à la montée

du thatchérisme et de partis de droite dont l'une des obsessions est l'immigration de couleur. Ainsi, Margaret Thatcher déclarait, en 1978, avoir de la «sympathie pour nos propres gens dont les cultures vont être enterrées par les immigrants». Le discours néoraciste voit l'immigration comme une menace à l'homogénéité culturelle de la nation britannique. Il s'appuie sur une nouvelle «théorie de la nature humaine» selon laquelle il existe un droit naturel de vivre en soi et de former une communauté nationale exclusive, fermée aux étrangers. Ce discours sera exacerbé autour de l'affaire Rushdie, de la guerre du Golfe et de l'unification européenne.

On aura reconnu le thème de la «préférence nationale» cher aux lepénistes: «Nous avons non seulement le droit de défendre notre personnalité nationale, nous avons nous aussi notre droit à la différence», dira Le Pen.

Nouvelle articulation de doctrine, de pratiques et de mouvements politiques, axés sur la catégorie de l'immigration comme substitut de la catégorie de race, le néoracisme est le racisme de l'époque de l'inversion des mouvements de population entre anciennes colonies et anciennes métropoles. Il oppose les cultures universalistes aux cultures particularistes, i.e. les cultures qui valorisent l'esprit d'entreprise et l'in-

dividualisme, aux cultures communautaristes qui inhibent cet individualisme, cultures posées comme incompatibles.

Le contexte nord-américain est différent. Les chercheurs américains constatent que le racisme qui s'exprime à la suite de l'abolition des lois ségrégationnistes et au mouvement des droits civiques s'est transformé. Ils distinguent un racisme *old-fashioned* et un racisme moderne (symbolique, culturel, etc.). Le *old-fashioned racism* s'appuie sur les stéréotypes d'avant la guerre civile: interdiction des mariages mixtes et nécessité de la ségrégation raciale dans les lieux publics, préjugés sur l'inégalité biologique et intellectuelle des Noirs américains. Le racisme moderne ou symbolique exprime une résistance au changement et aux acquis qui représentent les mesures de redressement de la discrimination, comme l'*affirmative action*. On le dépiste dans les discours suivants: «les Noirs poussent trop pour des droits égaux»; «ils ne devraient pas s'imposer là où on ne les veut pas»; «les minorités raciales devraient s'aider elles-mêmes»; «la discrimination est chose du passé».

Soulignons que la logique argumentaire du néoracisme ne se substitue pas à la logique inégalitaire du racisme classique ou colonial. Les deux logiques coexistent dans les sociétés occidentales. À titre d'exemple, plusieurs jeunes récemment interviewés, nés au Québec et issus de minorités racisées (étude qui sera diffusée par la Fondation canadienne des relations raciales), témoignent du harcèlement qu'ils ont subi dans le milieu scolaire, sous forme d'épithètes, d'injures, de mauvaises plaisanteries (*ethnic slurs*). Traités de «nigger», de «chocolat», de «nègre», de «bougalou», d'*hostie de nègre*, de «black», ces jeunes ont pleuré, se sont battus ou se sont repliés. Le milieu du travail ne les a pas épargnés. Certains ne sont pas devenus racistes, ils ne l'étaient pas en naissant; d'autres le sont devenus en réaction. Dans ce cas, il s'agit bien des avatars du racisme classique, inégalitaire, issu historiquement de rapports de domination qui ont structuré l'économie mondiale par le biais du commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques. Ce racisme a perduré dans les mentalités et les pratiques par le biais des préjugés transmis culturellement, non par nature ou hérité. Ce type de racisme existe bel et bien, en dépit des lois, de l'action gouvernementale, de l'action des institutions publiques ou des mouvements antiracistes au sein de la société civile. Et ce racisme classique tend à s'imbriquer avec un nouveau racisme qui, lui, s'aliémente de l'insécurité politique, culturelle et identitaire propre à nos sociétés modernes.

La socialisation a un grand rôle à jouer. Mais il m'apparaît dangereux de postuler qu'on naît raciste, ou sexiste, ou classiste, ou de droite, ou encore que tout s'équivalait ou que tout est du pareil au même, alors que l'enjeu est d'analyser avec rigueur la grande complexité des rapports sociaux.

Réaction à l'émission *Zone libre* diffusée le vendredi 16 mars 2001

La réforme de l'éducation au Québec

GÉRALD BOUTIN
LOUISE JULIENProfesseurs à la faculté de l'éducation de l'UQAM,
auteurs de l'ouvrage *L'Obsession des compétences*
publié aux Éditions Nouvelles l'an dernier

Lors d'une expérience sur la flottaison des pommes dans un bac d'eau, une enseignante, vedette de l'émission *Zone libre* et adepte de la réforme de l'éducation au Québec, a dit à ses élèves: «Il faut se trouver un signe qui va dire: «ça flotte ou ça coule». Qu'est-ce qu'on va trouver comme signe?» C'est probablement la question que bon nombre de téléspectateurs, interpellés par la réforme de l'éducation, ont dû se poser en voyant ce reportage qui se déroule à Montréal et à Genève.

Dès le début de l'émission, Jean-François Lépine déclare qu'au Québec, «désormais, on ne parlera plus de cours magistraux, d'examen ou de bulletins scolaires mais plutôt d'autoévaluation, de pédagogie active et de connaissances [sic] transversales». Malgré les efforts déployés par l'équipe de tournage (durant cinq mois, tout de même!) et le parti pris

évident qui sous-tend l'ensemble de cette opération, l'émission n'arrive pas à démontrer le bien-fondé de la réforme en cours. Elle ne parvient, à vrai dire, qu'à témoigner du cafoillage et de l'imbroglie qui l'entourent. Était-ce là le but visé? Si tel était le cas, c'est réussi...

Ce qui choque entre autres dans cette émission, c'est l'acharnement à vouloir opposer l'école de la réforme (l'école du bonheur) à l'école dite traditionnelle (l'école de la souffrance)! A preuve, la journaliste et une enseignante insistent sur le fait que, d'après elles, les enfants ne peuvent que s'enrayer et réagir de façon négative lors des périodes d'*«enseignement dit magistral»*. Pour appuyer leur thèse, elles nous font voir des enfants heureux de jouer avec des pommes et, par contraste, des enfants souffrants, en «position de travail, les pieds sous le pupitre», en train de plancher sur des cahiers d'exercices contre lesquels ils ont déjà été largement prémunis. Si, dans cette classe, on avait saisi le sens véritable de la pédagogie par projets, les enfants auraient collectivement rédigé un texte, avec l'aide de l'enseignante bien sûr, sur «l'expérience des pommes» et, de là, auraient pu découvrir l'orthographe de certains mots et se

rendre compte de l'importance de la syntaxe. Cette activité aurait pu se passer près du tableau ou autour du rétroprojecteur. Au lieu de cela, dans cette émission, on nous plaque une preuve par l'absurde illustrant que l'apprentissage de la langue écrite ne peut être qu'ennuyeux. Le cahier d'exercices *Mémo*, dont les limites sont connues à travers le Québec, revient ici comme un serpent de mer. Pourquoi alors l'utiliser dans une école qui se dit novatrice? Pour les impératifs de la démonstration? Il y a certes moyen d'apprendre à lire et à écrire autrement, et pour cela, point n'est besoin de réforme.

De leur côté, les directeurs d'école interviewés nous apparaissent condamnés à un optimisme télégué, en quelque sorte. L'une met l'accent sur la nécessité de ne plus évaluer mais plutôt d'observer comment l'enfant utilise ses stratégies (*sic*). L'autre va jusqu'à affirmer: «On a tellement peu d'idées de ce vers quoi on doit se diriger [...] mais je pense qu'on est dans la bonne voie.»

Et les parents, eux? Leur inquiétude et leurs questions pertinentes méritent vraiment d'être prises en compte, d'autant plus qu'il s'agit de parents ouverts qui participent de façon très active à la mise en place

de cette réforme. On peut facilement imaginer l'appréhension de ceux qui n'ont pas accès à l'information de leur conseil d'établissement.

Enfin, pour ce qui a été dit, en tout début d'émission, à propos de la Suisse, il est faux de soutenir qu'elle applique cette réforme depuis cinq ans. Dans les faits, la ville de Genève fait l'expérience, dans 17 écoles, d'une pédagogie qui se rapproche, à certains égards, de celle préconisée au Québec sans toutefois avoir encore procédé à sa généralisation. En outre, les propos du directeur du Service de la recherche en éducation de Genève ont de quoi nous laisser perplexes: Norberto Bottani nous sert un discours éculé dans lequel il annonce triphalement «la fin des systèmes scolaires, la fin des écoles et donc la fin des enseignants».

Pour conclure, disons, comme Shakespeare: «Beaucoup de bruit pour rien.»

Beaucoup d'argent investi et d'énergie dépensée pour cette finale laconique: «Six mois de réforme interdisent toute conclusion.»

En somme, l'émission qui nous a été donnée à voir est un tissu de contradictions. Oui, vraiment, on peut se demander: ça flotte ou ça coule?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement); Judith Lachapelle (science); Benoit Munger (responsable du site Web); Brian Myles (justice et faits divers); Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (vélo); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable); Stéphane Baillargeon (théâtre); Paul Cauchon (médias); Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information); Hélène Baril, Claude Lévesque, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (correspondantes parlementaires à Ottawa); François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Durrice (correspondants parlementaires à Québec); Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Roux-Saucy, Marie-Claude Petit (comité); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec); Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslainne Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire-Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, (publicitaires); Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production); Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE: Johanne Brien (responsable à la clientèle); Hélène Gervais, Dominique Larivière, (responsable à la promotion des abonnements); Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables); Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur); Ghislaine LaFleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative); Danielle Laperrière, Carole Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR ACTUALITÉS

VERMONT

SUITE DE LA PAGE 1

de la tremblante, la maladie se transmet aux agneaux par l'ingestion de l'agent infectieux présent dans le liquide amniotique et les membranes foetales de la brebis.

Si l'Amérique a échappé jusqu'ici à l'éclatement de cas de maladie de la vache folle, elle n'a pas été épargnée par la tremblante. Celle-ci est connue depuis le XVIII^e siècle en Angleterre et est apparue au Canada après la Seconde Guerre mondiale.

Dans le cas des moutons du Vermont, le troupeau avait déjà été condamné en juillet dernier par le département américain de l'Agriculture (USDA), qui avait également identifié un autre troupeau de l'Etat.

Les animaux ont été envoyés dans un laboratoire de l'Iowa où ils seront abattus et où le taux d'infection sera analysé. La découverte de ces moutons contaminés avait suscité une petite polémique l'été dernier sur le continent.

Si la tremblante du mouton ne semble pas se transmettre à l'homme, elle est cependant fortement soupçonnée de jouer un rôle dans l'apparition de la maladie de la vache folle. L'Angleterre est depuis très longtemps aux prises avec la tremblante du mouton, dont les restes transformés en farine sont ajoutés à la moulée des bovins.

En 1996, les scientifiques avaient observé une variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Cette variante a la particularité de s'attaquer à des victimes plus jeunes et serait transmissible par l'ingestion de viande contaminée par la maladie de la vache folle.

L'ACIA dit avoir toujours gardé le contrôle face aux cas de tremblante, ce qui aurait empêché le bétail canadien de bouffer des farines fortement contaminées. Cependant, après que le lien entre les farines animales et la maladie de la vache folle eut été établi, l'Agence a interdit les éleveurs de nourrir leurs ruminants avec de la farine fabriquée avec des restes de d'autres ruminants.

Un seul cas de vache folle a été détecté au Canada, en Alberta en 1993. Dès lors, le gouvernement a ordonné non seulement l'abattage de tout le troupeau ou du bovin malade avait été identifié, mais également de tous les bovins importés de Grande-Bretagne depuis le début des années 1990.

Avec Reuters et AFP

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333 Par télécopieur (514) 985-3360 Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346 Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399 Par télécopieur (514) 985-3390 Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344 Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322 Par télécopieur (514) 985-3340 Par courriel petitesannonces@ledevoir.com

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355 du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30 Par télécopieur (514) 985-3390 Par courriel abonnements@ledevoir.com

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à exploiter et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Édition de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LANDRY

SUITE DE LA PAGE 1

pu dire, en confirmant qu'elle déposera son budget le 29 mars, que «ce sera mon budget et [...] le budget du gouvernement». Elle n'aura pas à perdre sa réputation de sociale-démocrate, a-t-elle précisé.

Le gouvernement Landry a décidé de présenter les crédits budgétaires de l'Etat, une responsabilité qui revient au président du Conseil du trésor, Sylvain Simard, le même jour que le budget. Ces dernières années, les crédits budgétaires étaient dévoilés après la présentation du budget. Auparavant, les crédits étaient rendus publics avant le dépôt du budget.

Ce ne sera pas le même budget qu'aurait présenté Bernard Landry sous un gouvernement Bouchard, souligne-t-on. D'un budget axé principalement sur les baisses d'impôts, on passera à un budget qui recherchera l'équilibre entre les baisses d'impôts et la compassion. Mme Marois a confirmé que les baisses d'impôts seront au rendez-vous. «Nous allons être reconnaissants à l'égard de la population québécoise de l'effort qui a été fait», a dit la vice-première ministre.

Mais compte tenu d'une conjoncture économique qui semble se détériorer aux États-Unis, Pauline Marois promet un budget «prudent et responsable». La ministre des Finances croit «qu'il faudra être prudent dans les mois qui viennent». Elle souhaite que les baisses des taux d'intérêt décrétées par le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, qui totalisent 1,5 % depuis janvier, puissent faire en sorte que le ralentissement se fasse en douceur et qu'une récession soit évitée.

Sur le plan de la lutte contre la pauvreté, le gouvernement envisage d'offrir un incitatif financier aux prestataires de l'aide sociale qui rejoindront le marché du travail. Au début de la dernière année, Québec étudiait la possibilité d'augmenter, grâce à un relèvement des allocations familiales, l'aide fournie aux familles dont le revenu est précaire et à celles dépendant de l'aide sociale. Il y a quelques semaines M. Landry avait évoqué la possibilité que les entreprises, qui bénéficient d'une aide gouvernementale pour créer de l'emploi, soient incitées à offrir les nouveaux emplois les moins qualifiés à des prestataires de la sécurité du revenu.

Tant dans le discours inaugural de la deuxième session de la 36^e législature que dans le premier budget Marois, on traitera des difficultés des régions-ressources. Ainsi, le gouvernement étendra les mesures fiscales offertes à la fin de l'année dernière aux régions de la Gaspésie-les-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord ainsi qu'à la MRC de Matane à d'autres régions-ressources comme l'Abitibi et le Saguenay.

Hier, le chef du Parti libéral, Jean Charest, a déploré que le budget et les crédits soient dévoilés le même jour. «C'est du jamais vu dans l'histoire parlementaire», a-t-il dit à son arrivée au caucus des députés de l'opposition officielle. Selon lui, les délais seront trop courts pour permettre un débat sérieux sur les documents qui seront déposés. Le chef libéral croit que le gouvernement Landry en profitera pour «cacher des astuces».

UQAM

SUITE DE LA PAGE 1

cription d'étudiants du TAV dès l'automne prochain. Le TAV double cette demande d'une action en dommages et intérêts, évaluée à 8,1 millions de dollars, pour «atteinte à la réputation, pertes de revenus et rupture de contrats», stipule un communiqué expédié hier par le TAV.

«Cette cause ne peut pas attendre très longtemps parce que plus on attend, plus les dommages risquent de s'élever», a expliqué hier Julius Grey sans s'étendre davantage sur le fond de la cause. L'avocat entend d'ailleurs demander d'être entendu le plus rapidement possible par la cour.

En avril dernier, l'UQAM avait décidé de mettre fin à son entente avec le TAV, concluant après un an que le protocole contrevient aux principes et politiques de l'université, notamment en ce qui a trait à la langue d'enseignement et à la séparation des classes selon le sexe.

En août, la Cour supérieure rejetait la demande d'injonction provisoire formulée par le TAV, visant à forcer l'UQAM à poursuivre l'exécution des dispositions de son protocole. Cette décision ne remet aucunement en question l'action en cours, a précisé M^r Grey hier.

Découverte d'un homme à face plate de 3,5 millions d'années

AGENCE FRANCE-PRESSE

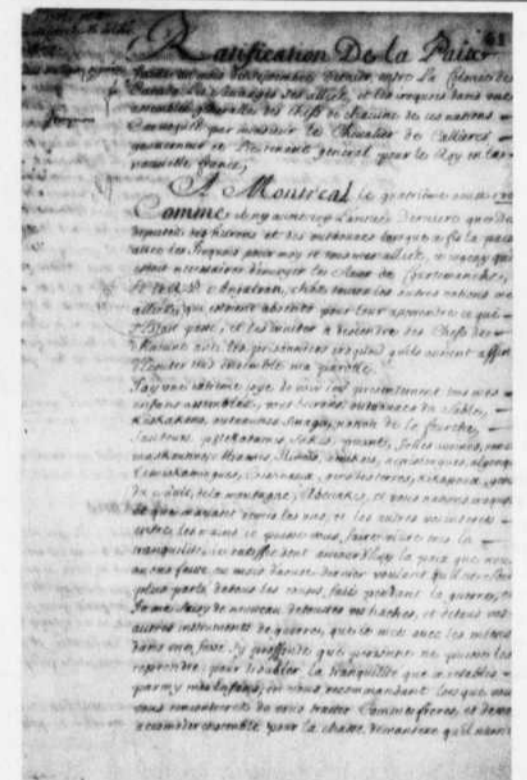
Paris — Un crâne d'homínidé quasi complet de 3 à 3,5 millions d'années, doté d'une face plate mais impossible à classer à cause d'un étonnant mélange de caractères primitifs et dérivés, vient d'être mis au jour dans le nord du Kenya, annonce la revue Nature à paraître aujourd'hui.

En se basant sur son aspect le plus frappant, l'équipe internationale dirigée par l'anthropologue Meave Leakey, des Musées nationaux du Kenya, à l'origine de sa découverte à Lomekwi, sur la rive ouest du lac Turkana, lui a donné le nom scientifique de Kenyanthropus platyops (homme à face plate du Kenya). Aux yeux des chercheurs, ce contemporain — à l'échelle des temps géologiques — de la célèbre australopithecine éthiopienne Lucy (3,2 millions d'années) mérite en effet d'être considéré comme un genre et une espèce entièrement nouveaux. Mais surtout, soulignent-ils, il montre la diversité des formes d'homínidés au pliocène moyen. En aucun cas le kényanthrope, qui n'était pas encore un homme à proprement parler et aurait été alors classé dans le genre Homo, ne simplifie la compréhension de la situation.

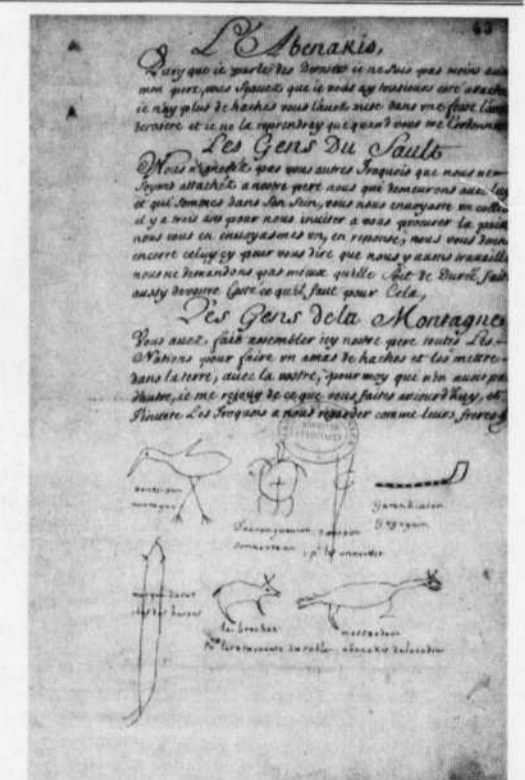
Par certains de ses aspects, notamment par la petitesse de son cerveau, il ressemble au chimpanzé, tandis que par d'autres, dont ses petites dents jugales à l'email épais (correspondant à la consommation d'aliments durs), il se rapproche de deux espèces d'australopithecines, Australopithecus afarensis, comme Lucy, et Australopithecus anamensis, plus ancien, apparu entre 3,9 et 4,2 millions d'années.

Dans un commentaire publié par Nature, l'anthropologue américain Daniel Lieberman, de la George Washington University, à Washington, se demande si le rudolfensis ne mériterait pas d'être transféré vers le genre Kenyanthropus, mais en tant qu'espèce distincte en raison de son cerveau beaucoup plus volumineux. Pour Yves Coppens, professeur au Collège de France, le nouveau fossile mis au jour par Meave Leakey et ses collègues peut être rapproché d'Ororin tugenensis, homínidé de six millions d'années surnommé «Ancêtre du millénaire», découvert récemment, également au Kenya, par Brigitte Senut, du Muséum national français d'histoire naturelle, et Martin Pickford, du Collège de France.

«Avec ses petites molaires, comparables à celles d'Ororin, le kényanthrope va bien dans le sens d'une descendance», a expliqué le codécouvreur de Lucy. «Par ailleurs, je pensais depuis longtemps qu'entre trois et quatre millions d'années, plusieurs formes d'homínidés ont coexisté. Désormais, nous en avons donc trois», a-t-il conclu.



Le traité de la Grande Paix de Montréal a été signé le 4 août 1701.



SOURCE: MUSÉE POINTE-À-CALLIÈRE

PAIX

SUITE DE LA PAGE 1

à l'occasion. Le plus souvent, les leaders amérindiens donnent du «père» au gouverneur, le chevalier Louis-Hector de Callière, successeur de Frontenac. Chacun a finalement paraphé l'entente en traçant le dessin emblématique de son rang, de son village, de sa nation. Maintenant, au milieu d'un renard, des cervidés, d'une tortue, de quelques oiseaux, apparaît aussi le sceau des «archives coloniales» de France, auxquelles a été emprunté cet unique exemplaire de la Grande Paix.

«Après la fondation de Ville-Marie, la signature de ce traité est probablement le plus grand événement de l'histoire de la ville», expliquait hier Francine Lelièvre, directrice du musée qui porte maintenant le nom de l'ancien gouverneur. «C'est l'œuvre de la vie d'Hector de Callière. L'entente a mis fin à une centaine d'années de guerre et a permis de relancer sur d'autres bases les relations entre les Européens et les Amérindiens. Notre musée s'intéresse à l'histoire et à l'archéologie de Montréal et nous aurions complètement manqué notre vocation si nous n'avions pas commémoré cet événement central.»

Tout au long du XVII^e siècle, les Européens et les Amérindiens s'affrontèrent pour le contrôle des zones d'influence et le lucratif commerce de la fourrure. Quelques tentatives de pacification échouèrent. Un traité signé en 1645, à Trois-Rivières, ne put tenir que quelques mois. Une autre entente calma le jeu de massacre pendant une douzaine d'années, avant 1680. Frontenac tenta à nouveau de rapprocher les belligérants.

Les négociations reprirent en 1697. La conjoncture favorisait la paix. Les cinq nations de la confédération iroquoise, coincées entre leurs rivaux traditionnels des Grands Lacs et les alliés franco-hurons, subissaient un sérieux déclin démographique. Quatre années plus tard, le ballet diplomatique aboutit à la signature historique. Le 4 août 1701, plus de 1000 délégués autochtones s'étaient rassemblés à l'ombre des palissades de la capitale de la Nouvelle-France, qui

elle-même ne comptait pas plus de 3000 habitants.

La Corporation des fêtes de la Grande Paix de Montréal a été mise sur pied pour organiser ce travail de mémoire. La programmation dévoilée hier au musée du Vieux-Montréal comprend environ 150 activités échelonnées sur à peu près autant de jours: visites urbaines, publications, conférences..., il y aura de tout, pour tous les goûts.

Les musées d'histoire de l'ancienne Hochelaga se sont donné le mot pour marquer le coup. Le Musée des Hospitalières exposera la lettre d'une sœur témoin de l'événement. Le musée McCord racontera la grande aventure des diplomates autochtones avec son exposition intitulée Paroles vivantes. Pointe-à-Callière proposera l'épicentre de la commémoration muséologique avec son exposition entièrement dédiée à la grande affaire. Le traité lui-même continuera d'être exposé pendant tout l'été (de mai à septembre), mais aussi des pièces maîtresses provenant d'archives d'Amérique et d'Europe, notamment de la collection de Louis XIV.

Deux autres temps forts sont à signaler: la onzième édition du festival Présence autochtone (11 au 21 juin), avec, entre autres, l'aboutissement d'activités pédagogiques qui ont permis à un millier d'écoliers de se familiariser avec les cultures française et autochtone; le nouveau Grand Rassemblement (du 3 au 5 août), qui permettra aux descendants des nations engagées dans le traité de 1701 de présenter leur culture toujours vivante.

Le grand pow-wow coûtera quatre millions, fournis presque entièrement (3,6 millions) par le grand sacheur Guy Chevrette, ministre délégué des Affaires autochtones de Québec. Un porte-parole du ministère du Patrimoine canadien expliquait hier avoir reçu une demande de financement mais avoir été pris de court par la vitesse de réaction de l'Etat québécois. Il faut dire que le très beau document de 1701 stipulait que les Amérindiens demeureraient neutres dans le conflit opposant les Français aux Anglais...

BEAUDOIN

SUITE DE LA PAGE 1

les négociations relatives à la ZLEA. Hier, à la Chambre des communes, M. Pettigrew a répété qu'il ne peut pas rendre les textes publics car il est lié par une entente en ce sens. A la prochaine réunion des ministres du Commerce extérieur à Buenos Aires, il tentera d'obtenir l'aval de ses homologues des autres pays pour que les documents soient rendus publics, a-t-il dit.

«La démocratie, ça ne peut pas être confidentiel et en circuit fermé», estime pour sa part Jean-Pierre Charbonneau, membre du comité exécutif et président fondateur de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA). M. Charbonneau s'en prend à la vision de la démocratie que véhicule, selon lui, le sherpa du premier ministre Jean Chrétien pour le Sommet des Amériques, Marc Lortie. «La démocratie, ce n'est pas seulement qu'il y ait des élections libres et sans fraude électorale. C'est aussi qu'une fois les gens élus, ils assument des responsabilités», a souligné M. Charbonneau. Les parlementaires n'ont pas à se contenter d'être «des faire-valoir et des rubber stamps» de hauts fonctionnaires qui décident de tout

et invitent les élus à se taire et à ratifier le traité.

Dans cette optique, le gouvernement québécois est justifié de prendre les devants en déposant les textes de négociations à l'Assemblée nationale «même si la conséquence, c'est de brasser la cage et de passer pour un gouvernement un peu délinquant», a dit M. Charbonneau. Dans une déclaration rédigée en septembre 1997, la COPA avait émis le souhait que les parlementaires soient «associés aux discussions» entourant la création de la ZLEA tout en rappelant que le premier Sommet des Amériques, à Miami, en 1994, avait déjà conclu à la nécessité de renforcer «la démocratie représentative» et la participation de la population.

Hier, le chef de l'opposition officielle, Jean Charest, a dit que ce n'est pas au gouvernement du Québec de rendre les textes publics. Il juge cependant «inacceptable» le manque de transparence du Sommet des Amériques. «Dans un contexte de négociation d'un accord de libre-échange, tous les gouvernements devraient rendre les textes publics», a-t-il dit. «La décision doit être prise par les États impliqués», a ajouté M. Charest.

Au cours de son point de presse, Louise Beaudoin a accusé Ottawa de mentir au sujet de la place réservée au Québec et au premier ministre Bernard Landry lors du Sommet des Amériques. «Le chat est sorti du sac», a dit la ministre en faisant référence à un article d'un quotidien montréalais qui confirmait qu'Ottawa ne fait pas confiance à M. Landry. Ce ne sont donc pas des raisons de temps ou de protocole qui empêchent M. Landry de souhaiter la bienvenue aux dirigeants étrangers. «Le seul véritable motif qui incite le gouvernement fédéral à bâillonner le gouvernement du Québec, c'est la personne même de M. Landry», a dit constater Mme Beaudoin, contrairement à ce que prétend «M. Marc Lortie, qui fait du journalisme».

Brandissant un document de la firme GPC sollicitant des commandites de la part de la grande entreprise pour le Sommet des Amériques, Mme Beaudoin a dénoncé le fait qu'un droit de parole ait un prix: 500 000 \$.

Jean Charest a soutenu qu'Ottawa avait raison d'interdire au premier ministre du Québec de prendre la parole au Sommet des Amériques. Mais il trouve toutefois «inacceptable» qu'on permette aux entreprises d'assister au sommet contre rémunération. «On n'a pas à commercialiser un événement de cette envergure», a-t-il dit.